

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Cérant : . . . HARbour 4897

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIII — No 259
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA . . . \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE . . . 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA . . . 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Voulez-vous faire des heureux?

On nous remet un paquet de lettres dont la lecture est profondément émouvante. Nous regrettons de n'en pouvoir citer de larges extraits (nous y reviendrons peut-être); mais nous voulons en marquer au moins l'allure générale.

Il s'agit de lecteurs dont l'abonnement a été payé par des amis ou par les souscripteurs à notre fonds de propagande. Les uns, perdus au fond de l'Ontario, par exemple, n'avaient jamais pensé qu'ils pourraient recevoir le journal; les autres l'avaient reçu, mais pris par des difficultés financières qui les obligent à compter avec tous les sous, ils avaient dû s'en priver. Aux uns et aux autres, grâce à la générosité de quelques amis, nous avons pu donner ou continuer temporairement le service du journal.

Il faut lire des lettres de ce genre pour se rendre compte de ce que représente pour le lecteur lointain un simple coup d'oeil jeté sur un journal de son pays.

Tel de nos correspondants est à des centaines de milles d'ici. Il ne reçoit que de trop rares lettres, et ces lettres ne peuvent toujours contenir qu'une minime fraction des choses qu'il voudrait connaître. Avec le journal, il a de tout, et combien de choses qui l'intéressent, mais que ses correspondants ordinaires ne songeraient pas à lui écrire.

— Quand j'ai passé ma journée avec des étrangers, sans entendre même un mot de français, nous disait un ami de l'Ontario, je rentre chez moi, j'ouvre le Devoir. Je retrouve les noms familiers, j'ai l'illusion de revivre au milieu des miens.

Un autre, un religieux celui-là, nous disait: — Jadis, la jeunesse est inconsciemment injuste et cruelle souvent, je trouvais que nos Pères français se plongeaient bien exclusivement dans la Croix, qu'ils paraissaient vouloir en dévorer jusqu'à la dernière syllabe... J'ai passé quelques mois seulement à l'étranger, et maintenant je les comprends! Tous les mots du journal de chez nous prennent une signification, une importance auxquelles je n'avais jamais songé ici... Comme, dans mon nouvel exil, je vais être heureux de relire le Devoir!

Et certains nous disent: — C'est avec un chagrin que vous n'imaginez point que j'avais dû renoncer à la lecture du journal. Vous ne savez quelle joie vous me faites en me permettant de le lire encore.

Si donc vous voulez faire des heureux, pensez à tous ceux-là qui voudraient lire le journal, respirer par là un peu de l'air du pays, garder le contact avec les choses de chez eux... Songez à d'autres qui voudraient lire le journal, mais n'en ont pas le moyen... Regardez autour de vous d'abord, demandez-vous s'il n'est pas tel de vos amis en pays lointain, auquel — les Fêtes approchent — vous pourriez faire ces étrennes; s'il n'est pas, auprès de vous peut-être, quelqu'un à qui le journal serait un précieux cadeau.

Et, si vous ne voyez personne, envoyez-nous tout simplement votre souscription. Nous verrons à la placer du mieux possible.

Du reste, une souscription de ce genre, ce peut être bien plus qu'une amabilité; ce peut être, du point de vue de nos intérêts généraux, un excellent placement.

Combien d'endroits où il serait utile de faire pénétrer un journal français, de faire connaître notre point de vue!

Les temps sont durs, et nous le savons autant que personne. Aussi bien ne sollicitons-nous de qui que ce soit un gros sacrifice; mais il en faut toujours revenir au vieux axiome: *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*.

Une petite souscription par-ci par-là, et vous grossirez d'autant le nombre des heureux qui, dans leur journal trouvé ou retrouvé, puiseront quelque joie.

Omer HEROUX

L'actualité

Perles

Sans fla-fla, la Patrie annonçait, il y a quelques jours, ce qui semblait la fondation d'une nouvelle ligne.

On voyait, en effet, en troisième page de ce quotidien, le portrait d'un architecte très estimé à Montréal, avec la légende (c'est le cas de le dire) suivante: Joseph Sawyer, architecte bien connu, qui vient d'être élu président de la Ligue du Pont de Montréal (Montreal Bridge League).

Que peut bien être ce pont qui a besoin d'une ligne, on cette ligne mise sur pied pour la défense d'un pont?

L'idée est venue à beaucoup de lecteurs qu'il ne pouvait s'agir d'autre chose que du pont de Caughnawaga, que le gouvernement provincial se propose de construire incessamment. Mais pourquoi une ligne quand il existe une commission imposante du pont de Caughnawaga? Veut-on insinuer que cette commission ne serait pas à la hauteur? Quelle serait inapte à défendre les intérêts des contribuables? Quelle subirait l'influence indue de Québec? Ce sont là des questions oiseuses tout au mieux, puisque le 20 octobre dernier, annonçant, en troisième page, que le pont serait donné à la compagnie Janin, La ligne arriverait donc aussitôt à propos que de la moutarde après dessert.

Au reste, ceux qui connaissent M. Sawyer savent qu'il s'occupe bien plus de son art que de la politique.

Tous les lecteurs de la Patrie n'ont peut-être pas été aussi heureux que l'auteur de ces lignes, qui doit confesser qu'au bout de quelques moments de réflexion, il a pensé qu'il se pourrait bien que M. Sawyer ait été élu président de la Ligue des joueurs de bridge, puis qu'il a la réputation de cartonner ferme et avec grand succès au club du National.

Ce n'aurait pas été simplement une nouvelle vérification du dicton italien: *Traduttore, traditore*. Le traducteur, qui ne connaît probablement pas l'art subtil du bridge ni la longue cohorte des fidèles qu'il a recrutés, était à mille lieues de penser, bien que son journal ait publié, pendant des semaines et des mois, des articles du champion Culbertson, que l'on put se livrer pour jouer aux cartes ou pour défendre les règles sacro-saintes de transmission à ondes dirigées.

Dans la Presse, le traducteur chargé de présenter aux lecteurs la dépêche anglaise qui annonçait cette nouvelle importante, se creusa le cerveau. Beam veut dire poutre comme chacun sait. Il se frappa la tête sur cette poutre; mais comme le mot poutre figurait mal dans la télégraphie, il y alla de son propre perfectionnement et aligna ceci: un nouveau système de T.S.F. à poteau dirigé.

Hélas! Hélas! beam veut dire également rayon lumineux ou onde sonore. Il aurait donc dû dire: à ondes dirigées.

Nous notons plus haut la difficulté du contrôle, mais si difficile soit-il, ce contrôle existe et que de sottises il filtre! Sans lui le journal (tout journal) serait souvent un simple parc aux huîtres.

Témoin celle-ci que notre chef d'information accrocha au passage. Il s'agissait d'un archevêque d'Australie, Mgr Mannix à qui le gouvernement britannique, pour le laisser pénétrer sur le sol anglais, voulait imposer le serment d'allégeance. Archbishop Mannix forced to take the oath, disait le texte. Oath signifie serment, mais oats, qui lui ressemble comme un frère aux yeux d'un traducteur frais émoulu du collège, signifie avoine. Et le traducteur avait écrit: Mgr Mannix forcé de prendre de l'avoine.

Albion elle-même la perdue n'aurait pas jusqu'à faire manger de l'avoine à un prêtre catholique! pensa notre chef d'information qui vérifia le texte et faillit étouffer, comme s'il avait avalé lui-même de l'avoine bien barbelée.

Pour devenir traducteur convenable, il faut d'abord franchir, sans allusion à la nouvelle de la Patrie, le pont aux ânes et commettre bon nombre de bourdes; c'est, comme disent nos gens, le métier qui rentre.

Paul ANGER

Bloc-notes

Blanc et noir

Des quotidiens de parti nous rappellent de temps à autre — notamment le Soleil, de Québec — qu'il faut respecter l'autorité. Respecter l'autorité? Certes, l'on ne doit pas l'attaquer en vain, la battre en brèche, il faut l'appuyer, — quand elle fait bien. Mais si l'on estime qu'elle ne fait pas son devoir et manque à sa mission, n'aurait-on plus le droit de la critiquer raisonnablement? L'autorité civile serait elle donc infaillible, au-dessus de tout et de tous, tout le temps, intangible en toutes circonstances? On le dirait, à en croire le Soleil, — du moment qu'il s'agit du gouvernement provincial. Car, en d'autres circonstances, il ne pratique guère ce qu'il nous prêche. Et il est assez amusant de constater que ceux-là mêmes qui ont le respect de l'autorité provinciale ne se gênent pas pour en prendre de haut avec d'autres gouvernements auxquels ils sont immuablement hostiles. Un député de la région de Québec ayant invoqué ces semaines-ci le respect dû à l'autorité, pour défendre le régime qu'il appuie, contre des réflexions de l'Action catholique, ce journal n'appréciant pas aussi favorablement que le voudrait ce député l'attitude du ministre envers le trust de l'électricité, M. L'Heureux lui riposta avec justesse: Les journaux de cette province qui prêchent le plus bruyamment le respect de l'autorité provinciale ce sont précisément, chose cocasse, ceux qui ne cessent de décrier et d'insulter l'autorité fédérale, autorité pourtant supérieure à l'autorité provinciale, en hiérarchie civile... Si l'école de respect dont se réclame M. Fortin (député mis en cause), est celle des journaux défendant farouchement le trône provincial et démolissant avec rage le trône fédéral, nous la récusons tout de suite comme hypocrite. Quand les professeurs du respect envers l'autorité civile ont ainsi deux poids et deux mesures, leur philosophie de vaudeville ne nous dit vraiment rien qui vaille... Il n'y a que des esprits bornés par l'intérêt à concevoir des théories aussi baroques.

Décentralisation

On en parle beaucoup, de ce temps-ci, et dans maints domaines. L'on est à s'apercevoir qu'une politique de concentration de tout genre, qui commence par la finance, le commerce, l'industrie, la banque et finit par la centralisation de la justice dans une couple de grandes villes n'est pas ce qu'il y a de plus désirable. Après avoir centralisé à outrance, surtout dans le monde des affaires, l'on constate que l'on a mal agi et qu'il vaudrait mieux avoir des industries régionales, par exemple, que deux ou trois foyers industriels absorbant toute la vie économique d'un pays, grossissant outre mesure les cités, déracinant les gens de la campagne, pour les livrer ensuite sans défense à la misère et au chômage, les temps de crise venus. Dans presque tous les pays du monde, la centralisation a fond donné des résultats qui sont vus jusqu'à quel point se sont trompés les grands bâtisseurs du monde contemporain. Si l'on pouvait du moins profiter de l'expérience pour entreprendre un mouvement de décentralisation dans tous les domaines, le retour à un régime intermédiaire entre l'industrie centralisée et la petite industrie à domicile, ne serait-ce pas un grand pas fait vers un état de choses plus sensé, mieux équilibré? Plus les

édifices sont immenses plus ils ébranlent de gens, quand ils tombent en ruines. Or, c'est ce qui arrive présentement.

Magistrature

On continué d'agiter la question d'activer l'administration de la justice dans notre province. M. Green-shields, président de la Cour Supérieure à Montréal, a signalé en septembre dernier dans quel état de congestion se trouvent les tribunaux d'ici. Depuis, les avocats de différents barreaux cherchent la solution de ce problème. Il y a à Montréal 22 juges dont 18 seulement sont en état de siéger. Quatre autres sont en congé forcé pour maladie grave, en attendant de prendre leur retraite ou de céder leur place à d'autres titulaires. On a proposé, pour résoudre temporairement cette crise, d'appeler, pour siéger en quasi-permanence à Montréal, des juges venant de Sherbrooke ou des Trois-Rivières. Les avocats de ces deux districts ne l'entendent pas de cette oreille. Sherbrooke trouve la proposition déraisonnable; et les avocats des Trois-Rivières sont du même avis. Après avoir examiné la situation aux Trois-Rivières, M. Joseph Barnard, du Bien Public, qui est avocat pratiquant, vient d'écrire dans ce bi-hebdomadaire: "Tout compte fait il semble que, si, étant donné l'urgence de la situation, le nombre de vacances des trente-six juges nommés pour la province de Québec ne laisse qu'un chiffre insuffisant de magistrats disponibles, le mieux serait d'en appeler un grand nombre sur le Banc". M. Barnard n'est pas d'avis, par ailleurs, qu'il convienne de presser les juges présents, malades ou invalides "de prendre leur retraite, alors que pour certains d'entre eux, il ne reste plus que quelques mois, peut-être un an, avant d'atteindre ce rigoureux terme de vingt ans qui donne droit à la retraite avec plein traitement. Dans ces sortes de choses, il semble que le mieux serait de ne pas mesquiner et de mettre tout de suite à la retraite avec plein traitement tout juge qui a siégé pendant une période raisonnable, dont la durée serait à fixer, et qui devient subitement incapable de remplir convenablement une tâche toujours très lourde et qui use vite son homme. De cette façon, il semble que tout le monde aurait lieu d'être satisfait: la magistrature et les justiciables. En fait, la proposition déjà lancée d'accorder pleine pension sur demande du conseil général du barreau québécois, à tout juge incapable de continuer, pour cause de maladie ou d'infirmité, à exercer les devoirs de sa charge, faciliterait, si on le mettait en pratique après l'avoir fait reconnaître par la loi, l'administration expéditive de la justice dans nos tribunaux supérieurs. Et cela serait plus simple et peut-être moins coûteux que de multiplier le nombre des juges.

C. P.

M. Romier et l'Orientation de notre race

Le retour à la terre

(par Alexandre DUGRE, S.J.)
La causerie suivante a été donnée à la radio, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par le R. P. Alexandre Dugre, S. J.

Dans cette brève causerie sur le problème épineux de l'orientation et de l'établissement de notre jeunesse, l'on me permettra de rapprocher tout bonnement quelques citations, et de tirer quelques conclusions.

Le grand économiste M. Romier, qui vient de donner ici une série de cours et de conférences à base de faits plutôt que de principes, n'a pas manqué d'observer chez nous aussi: il a discerné nos maux sociaux, et les derniers, il nous a servi, à la française toujours, et sans avoir l'air d'y toucher, quelques bonnes vérités que nous nous disions bien, mais que nous ne renforçons pas de notre compétence et de notre impartialité.

D'abord, M. Romier trouve, comme tout le monde, que les *secours directs* sont une absurdité, — peut-être nécessaire en Europe, mais non dans un pays jeune et pas encore défriché, tel que le nôtre: "Le chômage est un phénomène de dépression effroyable à tous égards: déflation de salaires, de main-d'œuvre et de consommation. Mais en face, il y a un phénomène d'inflation virtuelle qui croît de jour en jour: c'est que 25 millions de chômeurs sont soutenus par des allocations qui ne sont représentatives d'aucune valeur, qui sont de la pure inflation économique. Je ne conteste pas la valeur humanitaire de ces secours, la nécessité de pourvoir à la subsistance des chômeurs; mais au point de vue économique, les fonds actuellement affectés au secours des chômeurs sont du papier jeté au vent" — sans compter qu'ils humilient et diminuent les hommes.

Deux jours plus tard, M. Romier rappelle qu'il faut travailler pour vivre et pour être véritablement homme: "Pour les individus, la première loi à rappeler, loi d'expérience et non seulement morale, c'est la loi du travail... les nations se soumettent aux lois du bon sens aussi bien que les individus.

Une des premières lois du bon sens, c'est de développer les ressources naturelles et de ne pas chercher à faire des choses qu'on est le plus mal placé pour fabriquer. Il ne faut pas surindustrialiser... la vraie richesse, la vraie fortune d'un pays, ce ne sont pas les marchandises, ce sont les hommes. Faites des hommes, qu'ils soient forts, intelligents, qu'ils soient instruits, et alors, fortune ou infortune, ça n'a pas grande importance... Un vers magnifique du X^e siècle domine l'histoire de la France et les phénomènes les plus matériels du monde moderne:

"Le cœur d'un homme vaut tout l'or d'un grand pays"

C'est donc l'homme, c'est le capital humain, qui doit toujours travailler à plein rendement, et qui mérite sa parfaite mise en valeur, le meilleur placement, la plus intelligente orientation. M. Romier appuie encore plus dans son dernier cours; il déplore le manque d'orientation, l'anarchie du monde d'aujourd'hui, qui permet au capitalisme de "tenir dans ses mains, sans le savoir, souvent, la vie de millions d'hommes". Ce n'est pas naturel, cela, M. Romier réclame: "Le respect de la vie et des conditions de vie des hommes. Un entrepreneur, dit-il, un industriel, un État même, qui a déplacé des populations, qui les a arrachées à leur genre de vie normal et ancien, en est responsable dans une certaine mesure. La ville appelle les jeunes: "Viens avec moi, petit", comme dans la chanson fameuse. Les petits y vont, mais un an après, ils chôment, ils sont sur le pavé de la ville... On ne peut pas continuer à laisser gaspiller ainsi des ressources humaines; on ne peut pas laisser exposer à cette aventure les individus et les familles. Vous savez bien qu'il y a des gens qui gaspillent les forêts, qui détruisent par la dynamite tout le poisson d'un lac; mais ne croyez-vous pas qu'il est infiniment plus grave d'enlever des jeunes à la terre pour leur faire fabriquer des machines à écrire, des produits de beauté, du cirage, et les laisser chômer ensuite? Il faut que la législation intervienne: on ne peut pas laisser les populations à la merci et à l'imprévoyance des aventuriers. Il faut donc enseigner, aider aux pères de familles de la campagne à établir leurs nombreux fils avant qu'ils ne se dispersent.

M. Romier réclame avec raison des directives; il prétend, avec non moins de raison, que la *route* ne peut prévoir et se diriger; les *intellectuels*, les *classes libérales* non plus, parce qu'ils n'ont pas la puissance des affaires, auxquelles ils ne s'intéressent d'ailleurs pas, ni ne comprennent rien. Restent les *gouvernants*: nous espérons que M. Romier les chargerait de gouverner, de conduire, d'orienter le peuple vers une espèce de port de salut, mais non, M. Romier, qui, c'est certain, a vu surtout les instables gouvernements d'Europe, est pessimiste sur la valeur et l'utilité pratique des politiques, et il conclut: "Si la route ne peut pas prévoir, croyez-vous que la politique, que les gouvernants vont prévoir? Non, parce qu'ils sont choisis par la foule, l'imprévoyance... Ce qu'il y a d'étonnant aujourd'hui, c'est l'absence de toute orientation générale: même les empires n'ont pas de politique générale... Il y a aussi la médiocrité dans les gouvernements. Je ne parle pas de la médiocrité politique des gouvernements. Les hommes d'État sont issus de l'élection; leur métier, c'est de se faire de la politique. Ils y acquièrent la qualité de se débrouiller. Ce qui leur manque trop souvent, c'est la connaissance des questions économiques."

En désespoir de cause, c'est aux financiers que M. Romier demanderait la prévoyance générale comme troisième devoir, après le respect de l'épargne des hommes et le respect de leurs conditions de vie. Autrement dit, puisque ni la *foule*, ni les *classes instruites*, ni les *gouvernants* ne gouvernent, et qu'il faut tout de même quelqu'un au gouvernail, M. Romier semble faire appel, non, sans doute, à la dictature économique, condamnée par le Pape, par la nature et par le bon sens, mais surtout ici, on cette dictature serait anglo-protestante, — mais à quelque chose comme des États-généraux de la compétence et de la propriété, un Conseil national économique, formé de ceux qui possèdent la science économique et de ceux qui possèdent l'objet de cette science: "C'est l'intérêt du capitalisme, dit-il, d'absorber les intellectuels et c'est le devoir des intellectuels d'aller au capitalisme". Ce serait le moyen d'obtenir cette "prévoyance générale" qu'on ne trouve pas ailleurs, qui dirigerait les affaires, et donc les hommes, les pays, de manière à équilibrer le marché des produits et le marché du travail, l'emploi des choses et des hommes. Et comme gouverner, c'est prévoir, cet attelage double de l'intelligence et de la finance se chargerait de retirer le char de l'État de la fondrière où il va disparaître.

Nous voulons être moins pessimistes à l'égard des gouvernants, au moins de ceux nous, pour leur demander de gouverner cette bonne foule de nos gens, sans emploi, sans boussole et sans rien, qui veulent travailler, qui veulent se créer une situation, une vie, un foyer stable, et qui n'y peuvent rien de rien.

Deux paroles récentes de ces chefs politiques de notre Québec nous inspirent confiance en un avenir meilleur: le 24 juin dernier, M. Taschereau disait à un prêtre qui demandait des terres pour ses

(Suite à la page 2)

A Ottawa

La préférence sur le blé canadien

Pour en profiter, par quels ports devra-t-il passer, en route vers le Royaume-Uni? — Points de vue différents

AJOURNEMENT LA SEMAINE PROCHAINE

Ottawa, 11. — La session s'ajournera la semaine prochaine. Cela ne semble faire aucun doute. Le premier ministre l'a laissé entendre hier après-midi, à la Chambre des Communes et personne n'a protesté.

Mais à quelle date sera fixée la rentrée des Chambres? C'est la question que tout le monde se pose. Là-dessus le premier ministre et le chef de l'opposition ont rivalisé de courtoisie. C'est à qui des deux n'aurait pas fixé une date pour la rentrée.

Le premier ministre avait annoncé que le gouvernement, en proposant l'ajournement de la session, laisserait à l'opposition le soin de choisir la date de la rentrée. Le gouvernement, sur ce point, est disposé à prendre l'avis des gens de la gauche. Mais ceux-ci n'ont pas d'avis à donner là-dessus. L'opposition libérale, a dit M. Mackenzie King, passera par la décision du gouvernement.

M. Stevens, ministre du commerce, n'a pu s'empêcher d'observer que si l'opposition se comportait toujours ainsi, le gouvernement n'aurait qu'à s'en féliciter.

Comme question de fait, on ne sait pas encore si le Parlement se remettra à l'œuvre en janvier ou en février prochain. M. Mackenzie King eût pu faire son choix. Il a préféré s'en remettre à la direction du premier ministre.

M. Bennett considère que l'ajournement de la session pourra se faire la semaine prochaine. Tient-il compte cependant de tout ce qui peut se produire?

Il paraît que certains députés de l'Ouest ne veulent pas partir avant d'avoir provoqué un débat sur la question du chômage. D'autre part, M. Mitchell Hepburn, député libéral d'Elgin et chef du parti libéral dans la province d'Ontario, aurait bien l'intention de ramener sur le tapis l'affaire de la *Sun Life*. Il n'en faudrait pas plus pour que l'ajournement soit retardé d'une semaine.

L'accord anglo-canadien

Toute la journée, la Chambre a poursuivi l'étude des modifications à notre tarif douanier qui résultent de l'accord que la Grande-Bretagne et le Canada ont conclus à la conférence impériale de l'été dernier.

A l'ajournement, deux articles de l'accord, le deuxième et le quatrième, qui sont des articles connexes, avaient été adoptés.

Tout au long de la journée ce sont des députés de l'Ouest et des députés des provinces maritimes qui ont entretenu le débat. Les uns et les autres ont parlé du transport du blé, ce qui les intéresse à des points de vue bien différents. Les gens des provinces maritimes voudraient que la préférence de 6 cents par boisseau que nous accorde la Grande-Bretagne ne vaille que pour le blé expédié en Grande-Bretagne dans des ports canadiens. Les gens de l'Ouest veulent au contraire que la préférence de six cents soit reconnue même pour le blé que nous expédions par les ports des États-Unis.

Le député libéral de Lisgar, M. Brown, voudrait savoir à quoi s'en tenir au juste. Il considère que le gouvernement devrait annoncer si la préférence de six cents par boisseau vaut, oui ou non, pour tout le blé, qu'il soit expédié directement du Canada ou d'un point des États-Unis.

Un député conservateur, M. Hanson, de York Sudbury, lui répond que c'est au gouvernement de Grande-Bretagne qu'il appartient de se prononcer là-dessus. M. Hanson est cependant d'avis que la préférence de six cents par boisseau rendra service aux ports canadiens des provinces maritimes.

Il est entendu que la préférence de six cents par boisseau n'est accordée que pour le blé canadien qui est expédié par un port canadien ou qui ne passe par les États-Unis qu'en transit.

Les chemins de fer canadiens, dit M. Hanson, ont récemment établi des taux de transport qui permettent aux producteurs de blé d'expédier leurs marchandises par voie canadienne sans qu'il leur en coûte plus cher. Il n'en coûte pas maintenant plus cher d'expédier

notre blé par New-York que par un port canadien.

M. John Vallance, député libéral de Battleford-Sud, dit que l'*United Grain Growers* a construit un élévateur à Buffalo, dans l'État de New-York, parce que cela faisait son affaire. Pour quelle raison le gouvernement chercherait-il maintenant à causer la ruine de cet élévateur?

D'après l'accord anglo-canadien, dit M. Vallance, notre blé doit être offert en Grande-Bretagne aux prix mondiaux. Ce prix mondial (*world price*) ne sera-t-il pas fixé en définitive par Liverpool et d'après des blés de qualité inférieure à celle des nôtres?

M. Bennett intervient

Le premier ministre intervient alors dans le débat. Le gouvernement actuel a fait de son mieux pour protéger celui-ci sans nuire lui-même, le gouvernement a récemment donné de l'aide à une coopérative de l'Ouest qui achetait du blé. Le premier ministre annonce qu'il fera, dès lundi, une déclaration à ce sujet.

Ce n'est pas le marché de Liverpool qui détermine le prix mondial du blé. Le prix mondial du blé dépend de l'offre et de la demande. Les producteurs canadiens n'ont jamais eu l'intention d'obtenir pour leur blé plus que le prix mondial. Pour que la chose soit bien entendue, on l'a inscrite dans l'accord. Les ministères de Grande-Bretagne peuvent acheter du blé dans n'importe quel pays, mais sur le blé qui n'est pas produit dans l'Empire ils devront à l'avenir payer un droit de 2 schellings par boisseau. Il arrive que le prix mondial pour le blé, observe M. Bennett, ne soit pas déterminé par la seule loi de l'offre et de la demande. Il est possible, comme ce fut le cas récemment pour la Russie, qu'un pays cherche à vendre son blé à n'importe quel prix. C'est contre pareil procédé que le Canada cherche à se protéger.

Plusieurs députés des Provinces Maritimes s'expriment dans le même sens. Ils sont d'avis que la préférence de six cents par boisseau ne devrait être accordée que pour le blé qui est expédié par un port canadien.

Des députés de l'Ouest répondent qu'il faut tenir compte de toutes les circonstances. A l'heure actuelle, une fraction de cent dans le prix du blé a son importance pour l'agriculteur des provinces de l'Ouest. Celui-ci doit être libre d'expédier son blé de la façon qui lui semble la plus avantageuse.

Un député libéral, M. Brown, de Lisgar, n'y va pas par quatre chemins. Il prétend que c'est la Grande-Bretagne qui nous a imposé, lors de la conférence impériale de l'été dernier, cette restriction à propos du transport du blé. La préférence de six cents par boisseau, dit-il, en est une sans l'être. Pour bénéficier de cette préférence, l'agriculteur canadien doit se soumettre à une condition qui ne lui convient pas.

L'expédition de notre blé doit se faire par les États-Unis. Sur ce ton, le débat s'est poursuivi jusqu'à onze heures.

Deux articles adoptés

A ce moment-là, la Chambre avait cependant adopté deux des articles de l'accord anglo-canadien, le deuxième et le quatrième. Le premier article avait été adopté la veille. Comme l'accord comporte vingt-trois articles, il faudrait tout de même que les choses marchassent un peu plus rondement pour que se réalise l'espoir du premier ministre d'un ajournement de la session au cours de la semaine prochaine.

Emile BENOIST

"Bribes de grammaire"

Le Devoir commencera demain, sous ce titre général, la publication d'une série de causeries hebdomadaires de M. Jean-Marie Laurence. Ces causeries paraîtront régulièrement dans le Devoir du samedi.

Demain

Demain, le "Devoir", outre ses rubriques courantes et les "Bribes de grammaire" de M. Jean-Marie Laurence, publiera la "Vie musicale" de M. Frédéric Pelletier, la chronique des "Jeunes naturalistes", une étude de M. Hennes Bastien sur "Dolores", le dernier roman de Harry Bernard, un nouvel article de M. Jean-Marie Gauthier sur l'avenir du placage dans la province de Québec, la suite des souvenirs sportifs de Paul-Marcel Raymond, des articles et des nouvelles d'un intérêt particulier. Retenez votre numéro.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HARbour 1241.

L'Encyclique sur le Mexique

LE DEUXIEME TIRAGE

Le deuxième tirage de l'Encyclique de Sa Sainteté Pie XI sur la situation mexicaine est actuellement en vente au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Téléphone: HARbour 1241).

Prix: 5 sous l'exemplaire et 50 sous la douzaine, franco; ou, en plus, 50 sous, par cinq cents, \$15, du mille, \$25, — port en plus dans tous les autres cas.

Le cours de M. l'abbé Groulx

Le désordre intérieur sous l'Union des Canadas

M. l'abbé Groulx a donné hier son premier cours public d'histoire du Canada. En voici le résumé très succinct:

L'époque de 1848 fut féconde en agitations. La chute de la monarchie de juillet, en France, ébranlait le vieux continent. Que la fièvre révolutionnaire gagnât la Grande-Bretagne et ne serait-ce pas miracle que les Canadas y pussent échapper? Or cette fièvre éclata dans le Royaume-Uni avec le mouvement populaire du "Chartisme" et l'explosion insurrectionnelle de la "Jeune Irlande". Ce dernier mouvement agit sur les masses irlandaises au Canada, à la façon d'excitations ardentes. Les agitateurs irlandais entretenaient des relations avec leurs compatriotes d'outre-frontières. Pendant toute l'année 1848-49, l'on ne parla à Montréal que de bruit d'armes et d'invasions.

Elgin, qui n'accordait guère de confiance aux tories, d'une loyauté fort ébranlée, craignait également une coalition des Irlandais et des Canadiens français. Sur ces masses populaires, le gouverneur redoutait surtout l'influence toujours considérable de Louis-Joseph Papineau. Rentré depuis peu de l'exil, l'ancien chef fait plus que toute chose une aversion profonde pour le régime colonial britannique. Ce sentiment l'inclina vers les revendications irlandaises. De là les inquiétudes grandissantes d'Elgin. Depuis l'entrée du drapeau étoilé à Mexico, les Américains s'abandonnent à une fringale de gloire militaire. Plus que jamais les bruits d'invasion se multiplient. L'on en était là, dans l'attente des plus événements, lorsque tout à coup l'échec du mouvement de la "Jeune Irlande" dissipa le cauchemar. Ces mouvements d'opinion accompagnés d'alertes font voir toutefois quelle épouvante troublait l'on vivait alors. La frontière américaine se trouva pour un moment pacifiée. Mais un péril n'était disparu que pour faire place à un autre. Qu'avaient besoin les Américains d'envahir le Canada, lorsque tout un parti au Canada même, s'offrait à leur livrer le pays? Et c'est ici que se place le mouvement annexionniste de 1849, mouvement à la fois si étrange et si grave.

Il a pour cause principale la rui-

ne des tories, occasionnée, comme l'on sait, par la pirouette économique de la Grande-Bretagne en 1846. L'avènement du libre-échange anglais accumule banqueroutes et ruines au Canada. Dans les classes commerciales, grande fut l'algèbre contre l'égoïsme métropolitain. Lorsque les agitations politiques de 1849 auront jeté leur huile sur le feu, les tories des deux provinces parleront ouvertement de la rupture du lien colonial. Il n'est point de sentiment patriotique qui tienne pour ces janissaires du loyalisme britannique, lorsque, considérant, d'un côté, l'étendue de leur ruine, ils contemplent, de l'autre côté de la frontière, le spectacle d'une prospérité croissante. En Angleterre, ne favorise pas peu, au Canada, l'annexionnisme. Puisque le sentiment anglais incline à se détacher des colonies, qui empêchent les colons canadiens de se tourner du côté de Washington?

En octobre 1849 paraissait à Montréal, ville tort et centre commercial plus atteint que tout autre par la crise, un manifeste annexionniste. Il portait 325 signatures qui passèrent bientôt au millier et où figuraient, au premier rang, un bon nombre de dirigeants du monde financier et politique. Tous les groupes, conservateurs, libéraux, rouges, s'y trouvaient représentés. Le manifeste donnait naissance à une ligue qui prétendait conquérir les Canadas à son idéal politique, en s'inspirant des moyens de propagande alors fort en vogue de l'école manchestérienne. Une bonne partie de la presse anglaise s'embarqua. Parmi les signataires du manifeste annexionniste, un tiers au moins sont des Canadiens français, pour la plupart jeunes professionnels, jeunes républicains-radicaux, groupés autour de l'Institut canadien et du journal l'Avantier. Ces jeunes gens suivent la corderie de Papineau qui fut, toute sa vie, un démocrate à la française et à l'américaine, beaucoup plus qu'un parlementaire britannique. Le dégoût des hommes et de la politique canadienne a poussé le grand homme vers le dégoût de son pays. Et, par ce penchant, trop fréquent chez les hommes vieillissants, à briser la ligne droite de leur vie, voilà l'ancien chef nationaliste sous la livrée de l'annexionnisme.

Le mouvement se répandit, avec une rapidité alarmante à travers la province. Il balaya les cantons de l'est. Il s'insinua en plusieurs régions du Haut-Canada, envahit les provinces du golfe. L'idée courut des grands lacs à la mer. En croiraient-ils journaux et chefs annexionnistes, à leurs heures d'enthousiasme? Aucune force, aucune barrière ne serait plus en état d'arrêter l'irrésistible élan. Que penser de ces propos? Fallait-il y voir autre chose que de fantastiques espoirs? C'est ce que nous dirons la prochaine fois.

De l'autre côté de la terre

LE CANADIAN CONQUEROR ET LE CANADIAN CHALLENGER OBSERVENT DEUX MINUTES DE SILENCE HIER SOIR

Pendant que les Montréalais et les Torontonien dinaient tranquillement hier soir, deux cargos de la Canadian Steamships observèrent les deux minutes de silence du "Jour du souvenir".

Ceci n'est pas un paradoxe ni une erreur de date puisque les deux navires en question, le Canadian Conqueror et le Canadian Challenger se trouvent de l'autre côté de la terre, en Australie et en Nouvelle-Zélande, et que l'Australie est quinze heures en avant de nous, et la Nouvelle-Zélande à dix-sept heures, donc, à six heures, hier soir, dans le cas de la Nouvelle-Zélande, et à huit heures, dans le cas de l'Australie, les deux cargos en question ont, à onze heures ce matin pour nous, attiré l'attention de leur équipage d'un coup de sifflet et un "silence de deux minutes" fut gardé.

Le même silence fut observé à bord des navires de la Canadian National Steamships voguant sur la mer des Antilles.

Formulaire de 31 questions

POUR LES PERSONNES QUI REÇOIVENT LE SECOURS DIRECT

Les personnes qui reçoivent le secours direct de la ville devront maintenant répondre à un formulaire de 31 questions. Cet enregistrement nouveau sera en vigueur lundi et tous ceux qui reçoivent des secours de la ville devront y répondre.

En plus les 30 inspecteurs nommés récemment feront enquête sur la véracité des déclarations faites en réponse aux questions du formulaire. Ceux qui feront de fausses déclarations seront poursuivis devant les tribunaux pour obtention d'argent par fausses représentations.

Ce système aura l'avantage d'éliminer les ruraux qui viennent se faire nourrir par la ville de Montréal pendant l'hiver.

A la pointe du revolver

Trois bandits dont le chef était masqué, ont pénétré hier après-midi vers 5 heures 35 dans un établissement de paris clandestins, rue Letourneau, près de Sainte-Catherine, et ont volé à la pointe du revolver plus de \$200 aux propriétaires et aux clients qui se trouvaient là au nombre de 25 à peu près. Ils ont pris la fuite sans être inquiétés. La police a prévenu, fait une enquête. On croit que ce sont les mêmes qui ont déjà réussi de semblables attentats récem-

La question du désarmement

Nous nous efforçons dit sir John Simon, de traduire sous une forme pratique l'immense désir et l'ardent espoir que le peuple britannique éprouve de voir le désarmement un fait accompli

Londres, 11. (S. P. C.) — Dans un discours à la Chambre des communes, le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sir John Simon, a formulé l'opinion du gouvernement britannique en matière de désarmement. Nous nous efforçons, a déclaré sir John, de traduire sous une forme pratique l'immense désir et l'ardent espoir que le peuple britannique éprouve de voir le désarmement un fait accompli.

Il est significatif que le gouvernement britannique ait chargé le ministre des affaires étrangères du soin d'indiquer sa présente attitude sur le désarmement.

Sir John a préconisé une juste reconnaissance des revendications allemandes pour l'égalité des armements. Puis il a dit: Les pays européens devraient affirmer solennellement tous ensemble qu'en aucune circonstance ils ne tenteront de résoudre leurs différends présents ou futurs au moyen de la force.

Il a expliqué que la reconnaissance du droit à l'égalité comporterait pour l'Allemagne l'acceptation de l'obligation corrélatrice d'assurer la paix. Après avoir rappelé que le traité de Versailles impose à l'Allemagne de limiter ses armements, il a fait remarquer que les autres pays ne désirent nullement mettre l'Allemagne définitivement en état d'infériorité. Il a ajouté que l'hésitation à modifier le traité de Versailles tient à l'appéhension des développements que la modification peut entraîner, à la crainte de troubler la tranquillité de l'Europe.

Sir John a énoncé, au nom de son gouvernement, les trois propositions suivantes: 1) La limitation d'armements que des clauses spéciales du traité de Versailles imposent à l'Allemagne devrait être abolie; toute limitation des armements de l'Allemagne devrait être inscrite sur un document qui limiterait en même temps les armements des autres pays. 2) L'entente sur le désarmement devrait avoir la même durée que l'Allemagne que pour les autres pays. 3) Le gouvernement britannique est prêt à coopérer avec les autres membres de la conférence de désarmement pour que le principe de l'égalité en matière d'armes prohibées (armes chimiques, etc.) soit incorporé à la nouvelle entente.

Sir John a parlé du projet français de désarmement. Il a dit à ce sujet: Le projet français de désarmement s'inspire d'un désir d'entente avec l'Allemagne, désir que nous devons louer. La Grande-Bretagne devrait être en cordiale sympathie avec la France pour les mesures de non-agression que propose le projet français.

Sir John a dit qu'il apprécie beaucoup le fait que le projet français n'implique pour la Grande-Bretagne que les obligations que ce pays a déjà contractées en vertu du covenant de la Société des Nations et des traités de Locarno. Il a ajouté: Nous prenons ces obligations au sérieux. Nous ne posons jamais notre signature à la légère.

Parlant après le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sir Austen Chamberlain, ancien secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, négociateur des fameux traités de Locarno, a fait appel aux sentiments de l'Allemagne. La base du traité de paix a déjà été modifiée, a-t-il dit. L'occupation de la Rhénanie est terminée et la déclaration de sir John Simon montre que le gouvernement britannique est disposé à consentir une nouvelle révision du consentement général.

Tout ce que les amis de l'Allemagne lui demandent c'est d'observer dans ses relations avec les pays ses voisins, en esprit autant qu'à la lettre, les obligations qu'elle a contractées et de respecter le traité dans l'intervalle de la modification.

Il a dit qu'il demande au gouvernement allemand de dissiper l'impression qu'on a dans certains milieux que les autorités allemandes considèrent les traités comme des "chiffons de papier".

Un nouveau livre d'Alonzi de Lestre

La critique salue très favorablement le deuxième roman d'Alonzi de Lestre, *Au Cap Blomidon*. L'auteur a choisi l'Acadie pour cadre, des Acadiens pour personnages principaux, la renaissance d'un peuple pour sujet.

Volume de 240 pages. Format bi-bibliothèque. Au comptoir .75, par la poste .85. Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Docteurs, Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale

—Gallois & Cie—
Ultra-Violettes — Quarts — Infra-Rouges
Lampes aseptiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullite—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale
par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"CHIRURGIEN FRANÇAIS"
428 CHEVRIER MONTREAL, HA. 2357

Mort du Dr J.-J. Guérin

Ancien ministre provincial, ancien député de Sainte-Anne à Québec et à Ottawa et ancien maire de Montréal — Il était âgé de 77 ans

M. le Dr. James John Edmund Guérin, ancien maire de Montréal, ancien ministre provincial et ancien député fédéral du comté Ste-Anne, division de Montréal, est décédé presque subitement hier après-midi, à 5 heures et demie. Il était âgé de 77 ans.

M. Guérin naquit à Montréal, le 4 juillet 1856. Son père, Thomas Guérin, ingénieur civil, était professeur de hautes mathématiques et de philosophie naturelle au McGill; plus tard, il devint ingénieur conseil du ministère fédéral des Travaux publics.

M. Guérin fit ses études au collège de Montréal et à l'Université McGill, où il fut reçu médecin. M. Guérin fut par la suite professeur de clinique médicale à l'Université de Montréal, poste qu'il a quitté il y a deux ans. En 1902, il recevait le titre de Docteur en médecine, *honoris causa*, de l'Université Laval de Québec. Il fut aussi président honoraire du bureau médical de l'Hôtel-Dieu, membre du conseil de l'Instruction publique de la province de Québec; président honoraire de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord; membre de la Commission royale chargée d'enquêter sur les ravages de la tuberculose, en 1909; directeur du *Royal Edward Institute*; gouverneur du *Victorian Order of Nurses*, etc.

M. Guérin fut élu député provincial de Sainte-Anne en 1895. Deux ans plus tard, il était nommé ministre sans portefeuille dans le gouvernement Marchand et le resta sous le gouvernement Parent. Il fut député provincial de Sainte-Anne de 1895 à 1904.

En 1910 il fut élu maire de la ville de Montréal, et devint président du Bureau de contrôle qui était composé de MM. J. Ainev, L. N. Dupuis, Dr E. P. Lachapelle, F. L. Wanklyn. Pendant son terme comme maire, M. Guérin représenta la ville aux funérailles du roi Edouard VII à Londres, en mai 1910 et au couronnement du roi Georges V et de la reine Marie en 1911. C'est pendant son terme de maire que M. Guérin fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, à la suite du congrès eucharistique de 1911.

En 1912, il recevait le titre de docteur en loi du collège Trinity, de Dublin.

M. Guérin se présenta comme candidat libéral fédéral dans Ste-Anne, contre M. Charles J. Doherty, aux élections générales de 1917, mais il fut défait. Il se présenta de nouveau en 1925 et fut élu. Il était réélu en 1926. Mais il fut battu aux dernières élections fédérales de 1930, par M. John A. Sullivan.

M. Guérin fut aussi président de la *St-Patrick Society*, membre de la commission royale chargée de régler les réclamations à la suite du soulèvement du Nord-Ouest, en 1885; délégué à la convention nationale irlandaise à Dublin en 1896; vice-président de la *Standard Gold Mines*; directeur de la *National Real Estate and Investment Co.*; membre des clubs Mont-Royal, *University*, *Montreal Jockey Club*, *"Reform Club"*.

Il épousa Mary O'Brien, fille du sénateur James O'Brien, en 1883. Lui survivait un fils, Thomas Guérin; deux frères, MM. E. W. P. Guérin, juge de la Cour d'appel de la province de Québec, et John M. Guérin, un beau-fils, Peter de Lacy Kiernan, d'Albany, et cinq petits-enfants.

Les funérailles auront lundi matin à l'église St-Patrice.

M. Romier...

(Suite de la première page)

parlions: "La Providence n'aurait pas permis cette crise profonde pour nous obliger à retourner à la terre?"

Et M. David, dans une conférence à Ottawa, décrit l'effort et la conquête des ancêtres pour conclure que "la terre reste encore pour nous la grande nourricière et que l'attachement au sol est le symbole de l'unité familiale." Lorsque se dispersent les éléments qui composent la famille, dit M. David, lorsque les fils, attirés vers les centres industriels, brisent les liens qui les unissaient à la terre paternelle et lorsque les filles quittent aussi la campagne et vont chercher dans les centres urbains le travail quotidien et sa rémunération, l'unité familiale est alors rompue. Elle est cependant l'élément nécessaire à la continuité de l'œuvre agricole. Un devoir s'impose: tâchons de conserver au sol les bras qu'il lui faut...

Belles paroles qui devront être l'indice d'une vigoureuse politique agricole. Car enfin, pour que selon le désir ému de M. David, les fils ni les filles des agriculteurs ne viennent aux villes tout perdre et ne rien gagner, il faut prévenir leurs départs en les dirigeant ailleurs, et c'est là que nous goûtons le mot prometteur de M. Tasche-reau sur l'obligation qu'il nous jette la Providence elle-même de "retourner à la terre". Voilà qui nous donne beaucoup d'espoir dans le travail de la prochaine session de Québec.

Pour sortir du marasme, pour permettre à nos jeunes campagnards de se créer des foyers à la campagne, pour aider nos chômeurs anciens campagnards à se refaire un établissement qui les sorte de la médiocrité, nous devons, les vieux comités surpeuplés demandent, les villes débordées réclament, toute l'opinion, tout le caractère et toute la tradition de notre race implorement que nos gouvernements nationaux gouvernent leur nation, qu'ils la dirigent vigoureusement dans une propagande à fond, vers les terres neu-

EXIGEZ
MARQUE DE GARANTIE

VICHY-ETAT
COMPRIMÉS EFFERVESCENTS

Mauvaise digestion
Acidité de l'estomac

3 comprimés dans un verre d'eau.

100 comprimés 60c dans toutes les pharmacies

AGENCE VICHY-CELESTINS
387 Ave. McGill-Congrès - Montréal

PETITES AFFICHES — Tarif —

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chalets, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — sous le mot, minimum 25 mots. — La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS — 30 mots par insertion.

CARTE MONDAINE, etc.—\$1.00 par insertion.

POSITION DEMANDEE

Comptable expérience consommée, ouvrage général bureau, administration, organisation de compagnies, jour ou soir, comptabilité complète à bon marché. DOLLAR 8643. 28-11-32

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX
CHARBON \$4.00 à \$14.50. Bois franc scié, \$10.00 la corde, 30 gros sacs \$5.00, 18 sacs \$3.00, 12 sacs \$2.00, 6 sacs, \$1.00. Jos. Charlebois. AMHERST 7153, Frontenac 2397.

Administration et collection

Propriétés à administrer, collection de loyers, comptes, jugements, toutes créances arriérées. André Nadeau, 31 St-Jacques ouest, Harbour 4901. 12-11-32

EMPLOI DEMANDE

Organiste d'expérience, bien recommandé, père d'une nombreuse famille demandant position, peut chanter le chœur. Peut entrer en fonctions immédiatement. Casier 31, "Le Devoir". 12-11-32

ves à conquérir partout, qu'ils lui fassent réaliser le dessein providentiel entrevu par M. Tasche-reau de retourner à la terre. Ce sera le meilleur remède au chômage; c'en sera aussi le meilleur résultat.

Alexandre DUGRE, S. J.

Les dettes de guerre

Une note de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis — La Grèce et la Hongrie ne peuvent payer leurs échéances

Londres, 11 (S. P. A.). — On apprend que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington a remis au secrétaire d'Etat des Etats-Unis une note des autorités britanniques au sujet du versement à faire sur sa dette de guerre le 15 décembre. Le sens de la note ne sera pas rendu public avant que le gouvernement britannique sache si les autorités des Etats-Unis estiment qu'il devrait l'être.

On sait que le budget britannique ne contient rien pour le remboursement de la créance des Etats-Unis. D'autre part, le président du conseil des ministres, M. Stanley Baldwin, a dit dans un discours prononcé mercredi: "Il est essentiel pour le monde que la ratification des accords de Lausanne sur les réparations devienne possible." Or la ratification de ces accords dépend, en vertu d'une entente sur l'honneur, d'une attitude conciliante des créanciers des pays à qui l'Allemagne paie des réparations.

Washington, 11 (S. P. A.). — La Grèce n'a pas payé, hier, son échéance sur sa dette de guerre envers les Etats-Unis et la Hongrie a averti le gouvernement des Etats-Unis qu'elle ne pourra pas payer son échéance de décembre.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: la samedi le 12 à l'église de Saint-Pascal-Baylon pour 8 heures; 20 dimanche le 13 à l'église de Saint-Pierre-Claver pour 7 h. 30.

Les égouts

Le contrat pour la construction de l'égout collecteur de la rue Lil-le sera accordé à l'Atlas Construction au prix de \$82,000.

La Commission des égouts suggérera au conseil d'accorder le contrat pour l'égout de la rue Clarendon à C. Frascarelli, au coût de \$45,066. La Commission a aussi décidé de demander des soumissions pour l'égout du ruisseau Molson. Le coût sera de \$700,000 à \$800,000.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARbour 1241).

DEPENSEZ SAGEMENT CET HIVER

Voici un régal bien approprié pour l'hiver. Versez seulement du bon lait chaud sur deux biscuits de Shredded Wheat. Délicieux. Economique! Et vous favoriserez la plus grande industrie du Canada... la culture du blé.



SHREDDED WHEAT

12 GROS BISCUITS DANS CHAQUE BOITE

FAIT AU CANADA • DE BLE CANADIEN • PAR DES CANADIENS



CROISIÈRES D'HIVER
Partout au pays du soleil

Bermudes — Antilles
Méditerranée
Palestine — Egypte
Amérique du Sud
etc.

Renseignements, itinéraires et prix sur demande.

Indes Occidentales — Antilles

De NEW-YORK tous les 15 jours.
Destination: Saint-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad, St-Vincent, Grenade.

Paquebots: FORT ST-GEORGES et NARISSA.

23 JOURS — Voyage \$135.
complet aller et retour

Deux fois par mois de HALIFAX.
Destination: Porto-Rico, Guadeloupe, Martinique, Barbades, Trinidad et Guinée anglaise.

Paquebots: COLBORNE et CHOMEDY.

30 JOURS — Voyage \$145.
complet, aller et retour

Toutes les 2 semaines, le dimanche de HALIFAX et le mardi de BOSTON.

Destination: Les Bermudes, St-Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominica, Ste-Lucie, les Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Guyane anglaise.

Paquebots: LADY NELSON, LADY HAWKINS et LADY DRAKE.
31 JOURS — Voyage \$210.
complet, aller et retour

Toutes les 2 semaines, le mercredi de HALIFAX, le vendredi de BOSTON.

Destination: Les Bermudes, Bahama et la Jamaïque.

Paquebots: LADY RODNEY et LADY SOMERS.

21 JOURS — Voyage \$165.
complet, aller et retour

LES BERMUDES

Aller et retour (4 jours en mer)
1ère classe, depuis... \$70.

Touriste... \$300.

AUSSEI NOMBREUSES CROISIÈRES SPÉCIALES PAR TOUTES LES LIGNES

Méditerranée

31 janvier 1933
EMP. OF AUSTRALIA

69 jours — 25 ports — 21 pays
1ère classe, depuis... \$550.

Touriste... \$300.

Avec visite et excursions aux escales y compris Terre-Sainte et Egypte, 1ère classe... \$855.

Classe touriste... \$510.

HALIFAX — BOSTON — NEW-YORK

Séjour de 1, 4 ou 5 jours entre les raccordements — Hôtel, repas compris, par jour, depuis... \$7.00

Départs très fréquents

4 février et 15 mars

DE GRASSE

36 jours — 13 ports — 11 pays
Classe cabine, depuis... \$365.

SERVICE REGULIER

Ligne Italienne — Départs fréquents: Rex — Conte di Savoia

Roma — Conte Grand, etc.

Dates, et prix sur demande.

TOUR DU MONDE

MEDITERRANEE (Terre-Sainte, Egypte), CANAL DE SUEZ, MER ROUGE, EXTREME-ORIENT (Indes, Chine, Japon, etc.) OCEAN PACIFIQUE, CANAL DE PANAMA.

"EMPRESS OF BRITAIN"
C.P.R., 42,500 tonnes

De New-York — 3 déc.
Retour 11 avril

23 pays, 81 ports et endroits, 129 jours, nombreuses visites et excursions, tout compris,

\$2,250

PROGRAMME-ITINÉRAIRE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

PRIX EN DOLLARS CANADIENS — SANS DÉPRECIATION

"AUGUSTUS"
Ligue Italienne — 33,000 tonnes.

De New-York — 14 janvier
Retour 23 mai

27 pays, 99 ports et endroits, 129 jours, nombreuses visites et excursions, tout compris,

\$2,100

BILLETTS EMIS POUR TOUS LES PAYS DU MONDE AU TARIF OFFICIEL DES COMPAGNIES

LE DEVOIR — Service des Voyages

430 Notre-Dame Est — Montréal
BILLETTS — ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

La session fédérale

Nos comptes rendus parlementaires — Bonne occasion pour faire de la propagande

La session fédérale vient de s'ouvrir. Elle promet d'être particulièrement intéressante. Nous en donnerons quotidiennement les comptes rendus complets et les plus vivants. C'est une excellente occasion de pousser la propagande. Que nos amis veuillent bien en profiter.

N.B.—On peut s'inscrire pour quatre mois (prix: \$2.00) et, au bout de quatre mois, ... recommencer.

Jean Narrache

OBTIENT UN SUCCES DE LIBRAIRIE

N

Demain: SAMEDI, 12 novembre 1932.
Saint René, évêque et confesseur.
Lever du soleil, 6 h. 48.
Coucher du soleil, 4 h. 29.
Lever de la lune, 3 h. 43.
Coucher de la lune, 6 h. 16.

Premier quart le 5, à 1 h. 50 du matin.
Pleine lune, le 13, à 2 h. 28 du matin.
Dernier quart, le 21, à 2 h. 58 du matin.
Nouvelle, le 27, à 7 h. 43 du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NUAGEUX, INCERTAIN
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 37.
Minimum 22.
Même date l'an dernier 67.
Même date l'an dernier 43.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.84. 11 heures a.m. 29.85.
Midi: 29.86.
Chiffres fournis par la Maison M.-E. de
Meis. 1610 St-Denis, Montréal.

L'U. C. C.

M. Rioux succède à M. Lalonde à la présidence

Les délégués de l'Union réunis à Québec s'opposent à la centralisation scolaire, demandent la création d'une Commission hydro-électrique, que les cultivateurs du Québec aient encore le droit de déclarer faillite d'ici deux ans, etc. — Les faux amis de l'Union — Témoignage de reconnaissance au président sortant

Québec, 11 (D. N. C.). — Le congrès annuel de l'U. C. C. s'est terminé hier soir par un témoignage unanime de reconnaissance à l'adresse de M. Aldéric Lalonde, président durant six ans, et par un vibrant témoignage de confiance à l'adresse de M. Albert Rioux, nouveau président.

Refusant la réélection qu'on lui offrait, M. Lalonde a proposé lui-même son successeur. Et alors M. A. Rioux a exprimé la gratitude unanime et très vive de tous à l'égard de l'ex-président et rappelé avec émotion le travail gigantesque accompli par ce chef, ce "bloc solide contre lequel vinrent se briser tous les assauts". M. Rioux n'entend pas suivre d'autres traces et compte à la fois sur l'appui des membres, du clergé et de l'épiscopat.

M. Abel Marion a été élu vice-président et M. A. Hardy, 2e vice-président. Marqué au coin de la bonne entente, cette élection couronna dignement un magnifique congrès. Comme au cours du congrès, l'Union Catholique des Cultivateurs a considéré tous les problèmes de l'heure. L'élément agricole compte pour beaucoup dans la vie économique et sociale de notre pays, il est désirable que par son organisation professionnelle, cet élément exprime son opinion sur les questions primordiales de l'heure.

Le congrès n'a pas reculé devant cette rude besogne. Déjà nous avons rapporté à nos lecteurs quelques-unes des résolutions discutées et adoptées, nous en publions encore de nombreuses aujourd'hui. Signalons tout de suite celles qui ont une portée générale. L'U. C. C. proteste contre le traitement fait aux catholiques du Mexique et à leur clergé par le président Rodriguez.

Contre la centralisation scolaire

Les cultivateurs, à titre de contribuables et de pères de famille, s'opposent de toutes leurs forces à la centralisation scolaire dont il a été question en ces derniers temps. Le congrès prie le gouvernement de résister aux demandes qui lui sont faites relativement à l'admission des enfants au cinéma, que la loi reste ce qu'elle est et qu'on l'applique avec rigueur.

L'électricité

Pour la deuxième fois, l'Union Catholique réclame la création d'une commission hydro-électrique pour "étudier le coût de la production, transmission, distribution et des charges secondaires afin que l'électricité soit vendue à un taux raisonnable et non prohibitif", et afin que l'électrification des campagnes soit plus rapide.

L'élément rural organise estime que les gouvernements ne doivent pas travailler pour faire relever le coût de transport par camions. Le congrès a aussi exprimé l'opinion que les tarifs professionnels sont trop élevés, que les dépenses des unités sanitaires devraient être assumées par le gouvernement, et que le système de taxation devrait être modifié pour devenir plus équitable.

Les faillites

Un des plus importants débats s'est fait autour de la loi de faillite. Appuyée par le gouvernement provincial, l'U. C. C. a obtenu des amendements importants à cette loi fédérale. Le congrès approuve ces amendements moins un. A cause de la crise et sur suggestion de M. Laurent Barré, on demandera au fédéral de ne pas faire d'exception pour les cultivateurs du Québec avant deux ans, afin qu'ils aient comme les autres le droit de faillir.

Les bluettes

Le congrès réclame la classification des bluettes, une prime de 50% pour l'achat de juments pur sang, que l'avortement épidémique soit traité à l'égard de la tuberculose bovine, que les producteurs soient mieux protégés sur les marchés, que les octrois accordés pour les engrais chimiques soient versés, que la politique d'égouttement des terres soient poursuivie, etc.

Assurance-vie

Dans l'ordre administratif de l'Union, on a décidé d'instituer un service de propagande pour inciter nos consommateurs à accorder leur préférence à nos produits. On étudiera un système d'assurance-vie pour les membres de l'Union. On travaillera à l'expansion de la coopération.

Bons conseils

An nombre des précieux conseils donnés au cours de la journée d'hier, il faut signaler celui qu'ont formulé plusieurs orateurs. M. le chanoine Clermont, qui clôturait la séance de l'avant-midi, appliquait les cultivateurs de s'aider afin d'améliorer leur sort et de travailler tous dans le même sens.

Une muraille liquide de 20 pieds de hauteur balaie une petite ville cubaine

Le vent soufflait à 100 milles à l'heure à Santa-Cruz del Sur — La plupart des notables, dont le maire, périssent

Camaguey, Cuba, 11. (S. P. A.) — Tous les trains qui arrivent du sud amènent des blessés de Santa-Cruz del Sur, la petite ville de la côte du sud qui a été pratiquement annihilée par la tempête de ces jours derniers. Quelques-uns de ces réfugiés ont pu fournir des détails sur le désastre, mais la plupart sont trop accablés pour parler et plusieurs sont inconscients ou agonisants.

Il est difficile de savoir au juste ce qui s'est passé. La tempête se serait d'abord fait sentir mardi soir et de canne à sucre de la province de Camaguey est détruite, mais on ne croit pas que le nombre des victimes s'élève à 100. Dans la ville de Camaguey même, on compte 17 morts et 75 blessés. Les citoyens de Camaguey oublient leurs propres pertes pour porter secours aux réfugiés de Santa-Cruz; on transforme en hôpitaux de fortune les hôtels, les couvents et nombre de demeures spacieuses.

La tempête a d'abord fait son apparition le 2 novembre au large des îles Vierges. Elle se dirigea d'abord vers le sud et causa quelques dommages dans la région de Baranquilla, en Colombie. La direction du tourbillon changea alors brusquement et la Jamaïque fut ensuite éprouvée par la tempête. Le tourbillon traversa l'île de Cuba, de Santa-Cruz del Sur à Nuevitas, puis se dirigea vers le nord. Elle se fait actuellement sentir sur la côte des Etats-Unis, plus particulièrement dans le New-York, le New-Jersey et la Nouvelle-Angleterre.

Les notables périssent

La tempête dura 12 heures environ et l'eau a commencé à se retirer hier. La plupart des notables de la ville ont péri et il n'en reste que quelques-uns pour agir en ce moment où il reste tant à faire. Le maire-élu Juan Vega Barzaga, son père, le représentant Antonio Martínez Barzaga, le juge Rafael Cruz, le maître de poste et ses huit enfants, neuf conseillers municipaux, parmi les victimes du désastre. Les derniers survivants qui sont arrivés ici ont déclaré que

Cette fameuse soirée de boxe au Stade

L'action en reddition de comptes prise par le promoteur Fleming contre la ville — La défense du commissaire Bell — La situation délicate dans laquelle se trouve la Commission de boxe

La boxe-bénéfice des chômeurs, organisée par C. Frank Fleming, sous le patronage de la ville, continue à faire parler d'elle. Le promoteur, M. Fleming, vient de prendre une action en reddition de comptes contre la ville.

On sait que M. Paul Greenberg a pris une action contre M. l'échevin Lionel Bell au montant de \$300, alléguant qu'il avait été chargé par M. Bell de s'occuper de la publicité de l'affaire, et qu'il ne parvient pas à se faire payer par la ville.

M. Bell a produit hier sa défense en même temps qu'une inscription en droit partielle. Dans l'inscription en droit, il demande de faire retrancher certaines allégations de la déclaration, notamment que d'autres auraient été payés; le défendeur prétend que cela n'a rien à faire à l'action, et que la réclamation de M. Greenberg dépendrait du contrat qu'il allégué et non de ce qu'on aurait pu payer aux autres.

Dans sa défense proprement dite, M. Bell dit qu'il n'a jamais engagé Greenberg pour faire le travail en question, mais que c'est M. Fleming qui a engagé le demandeur. Il ajoute que l'argent a été remis à Fleming pour paiement à Greenberg. Quant à son rôle dans la séance de boxe, l'échevin plaide qu'il représentait simplement le comité exécutif pour surveiller les intérêts de la ville. Fleming, dit-il, a organisé l'affaire sur l'autorisation de la ville, et aux conditions suivantes: 60 pour cent des recettes iraient à la ville pour secours directs, et le reste à M. Fleming après paiement des dépenses.

Les dommages

En dehors de Santa-Cruz del Sur il semble bien que les dommages sont considérables, et que la récolte de canne à sucre de la province de Camaguey est détruite, mais on ne croit pas que le nombre des victimes s'élève à 100. Dans la ville de Camaguey même, on compte 17 morts et 75 blessés. Les citoyens de Camaguey oublient leurs propres pertes pour porter secours aux réfugiés de Santa-Cruz; on transforme en hôpitaux de fortune les hôtels, les couvents et nombre de demeures spacieuses.

La tempête a d'abord fait son apparition le 2 novembre au large des îles Vierges. Elle se dirigea d'abord vers le sud et causa quelques dommages dans la région de Baranquilla, en Colombie. La direction du tourbillon changea alors brusquement et la Jamaïque fut ensuite éprouvée par la tempête. Le tourbillon traversa l'île de Cuba, de Santa-Cruz del Sur à Nuevitas, puis se dirigea vers le nord. Elle se fait actuellement sentir sur la côte des Etats-Unis, plus particulièrement dans le New-York, le New-Jersey et la Nouvelle-Angleterre.

Signaux de détresse

Norfolk, Virginie, 11. (S. P. A.) — Le "Sciota", un remorqueur de la flotte, a lancé, il y a quelques heures, des signaux de détresse. Ce remorqueur, qui a un équipage de trente hommes, s'est trouvé pris dans la terrible tempête des Antilles.

Mort du R. P. Ovide Roch, C.S.V.

Feu le R. P. Roch était professeur de philosophie au Séminaire de Joliette et le frère de M. le chanoine Avila Roch

Joliette, 11. — Le R. P. Ovide Roch, C.S.V., professeur de philosophie au séminaire de Joliette, est mort subitement hier, à l'âge de 53 ans. Le R. P. Roch avait fait son entrée au noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette en 1901, fit sa profession religieuse en 1903, et fut ordonné prêtre en 1907. Né à Saint-Norbert, il fit ses études secondaires au séminaire de Joliette et à la théologie au scolasticat des Jésuites à l'Immaculée-Conception. En 1908, il étudiait sa philosophie à Rome et obtenait son doctorat. De 1909 à 1925 il fut professeur de philosophie au collège Bourget, de Rigaud. Il était professeur de philosophie au séminaire de Joliette depuis 1925 et assistant supérieur depuis 1928.

Lui survivent: son père, M. Clément Roch, de Saint-Norbert, deux frères, M. le chanoine Avila Roch, supérieur du séminaire des missions étrangères du Pont-Viau, et M. l'abbé Philippe Roch, professeur de mathématiques au séminaire de Joliette.

Les funérailles du R. P. Ovide Roch auront lieu lundi matin à 11 heures, à la cathédrale de Joliette, après l'arrivée des trains.

Le Dr Geo. Préfontaine à Harvard

Le Dr Georges Préfontaine, professeur de biologie à l'Université de Montréal, fera un stage pendant les vacances de Noël, à l'Institut océanographique de l'Université Harvard, à Cambridge, Etats-Unis. Il fait ce voyage d'études dans le but de se perfectionner dans la faune maritime du bas Saint-Laurent.

Nos dépositaires à Lévis et sur la rive sud

Le "Devoir" est en vente à ces endroits vers 11 heures, tous les soirs.
Pour l'information de nos lecteurs et amis, nous sommes heureux de publier la liste de nos dépositaires à Lévis, Qué., et ses alentours de la rive sud:

A LEVVIS: MM. F. Pichette, gare du Canadien National; G. Lemieux, 119 rue Commerciale; E. Marand, 139 1/2 rue Commerciale; V. Lemieux, 54 avenue Bégin; J. E. Turgeon, 22 rue Carrier; A. Garant, 24 avenue Bégin; M. Lemieux, 86 Cte du Passage; J. Robit, 85 rue St-Georges; et G. Aubert, 88 rue St-Georges.
A BIENVILLE: MM. H. Bélanger, 2 rue St-Joseph; H. Thivierge, 11 rue St-Joseph; J. Pelletier, 55 rue St-Joseph; L. Langlois, 60 rue St-Joseph.
A LAUZON: A. Samson, 289 rue St-Joseph; O. Poitras, rue G. Davis; E. Fleury, 125 rue St-Joseph, Lauzon Ouest.
A CHARNY: J.-G. Côté et Cie, rue Poirier.

M. David au Collège de l'Assomption

Le secrétaire provincial déclare que le contrôle économique dans la province a passé des mains des Canadiens français en des mains étrangères — Notre tâche à accomplir

L'Assomption, 11. — M. Athanase David, secrétaire provincial, était hier l'invité du Collège de l'Assomption. Il y a traité de la situation économique des Canadiens français.

Il déclare que le contrôle économique dans la province a passé des mains des Canadiens français en des mains étrangères. "Où sont, dit-il, nos grandes industries canadiennes-françaises? Quelle est notre force financière? Ici 50 ans nous avons une grande tâche à accomplir, celle de reconquérir le premier rang dans le domaine économique de la province de Québec".

"Dans le développement de nos forêts, de nos mines, de nos ressources naturelles, où en sommes-nous? Je ne formule aucun reproche; j'admets simplement que nous n'avions pas le capital nécessaire pour réaliser ces développements. Mais je dis ceci: Nous devons concentrer notre capital pour le jour qui vient. Nous devons lutter pour atteindre à la suprématie dans le domaine économique. C'est une belle chose de parler de la grandeur du passé. J'admets que notre passé fut glorieux. Mais un peuple qui ne songe qu'à se reposer sur ses lauriers est un peuple qui déclipe."

M. l'abbé A. Forget, supérieur du collège, a remercié M. David.

M. Omer Lapiere, président du comité des fêtes du centenaire de l'Assomption, a remercié M. David, a ajouté quelques mots.

Parmi les invités on remarquait MM. Bernard Bissonnette, c.r., Louis Dupire, Henri Beauchamp, anciens élèves du collège.

Le Doyen aura l'occasion de repartir de cette réunion.

Mort du R. P. Ovide Roch, C.S.V.

Feu le R. P. Roch était professeur de philosophie au Séminaire de Joliette et le frère de M. le chanoine Avila Roch

Joliette, 11. — Le R. P. Ovide Roch, C.S.V., professeur de philosophie au séminaire de Joliette, est mort subitement hier, à l'âge de 53 ans. Le R. P. Roch avait fait son entrée au noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette en 1901, fit sa profession religieuse en 1903, et fut ordonné prêtre en 1907. Né à Saint-Norbert, il fit ses études secondaires au séminaire de Joliette et à la théologie au scolasticat des Jésuites à l'Immaculée-Conception. En 1908, il étudiait sa philosophie à Rome et obtenait son doctorat. De 1909 à 1925 il fut professeur de philosophie au collège Bourget, de Rigaud. Il était professeur de philosophie au séminaire de Joliette depuis 1925 et assistant supérieur depuis 1928.

Lui survivent: son père, M. Clément Roch, de Saint-Norbert, deux frères, M. le chanoine Avila Roch, supérieur du séminaire des missions étrangères du Pont-Viau, et M. l'abbé Philippe Roch, professeur de mathématiques au séminaire de Joliette.

Les funérailles du R. P. Ovide Roch auront lieu lundi matin à 11 heures, à la cathédrale de Joliette, après l'arrivée des trains.

L'aménagement du Saint-Laurent

Une déclaration de la "Lake Carriers' Association"

New York, 11. (S. P. C.) — A une réunion tenue à Cleveland, le comité exécutif de la "Lake Carriers' Association" a fait la déclaration suivante relativement au projet d'aménagement du Saint-Laurent: Pour le gouvernement des Etats-Unis, s'engager à payer les énormes dépenses qu'imposerait l'aménagement, serait une faute colossale.

D'autre part, il paraît qu'un représentant de l'Association des autorités ferroviaires dira au comité sénatorial présidé par M. Borah, que l'association considère le projet comme contraire aux intérêts des chemins de fer, d'autant plus que les chemins de fer subissent déjà les effets de la concurrence des autres moyens de transport.

L'élection d'Yamaska

Ottawa, 11 (S. P. C.) — La Cour Suprême du Canada a entendu hier après-midi une motion pour faire casser la décision des juges Coderre et Denis, de la Cour Supérieure de Québec, dans l'affaire de l'élection d'Yamaska.

A l'élection générale de 1930, M. Aimé Boucher fut déclaré élu par une voix de majorité sur son adversaire, M. P. F. Comtois. Subsequently, M. Napoléon Veilleux contesta l'élection, alléguant certaines irrégularités, sa requête fut accordée en partie et l'élection déclarée nulle. C'est cette décision qui est attaquée devant la Cour Suprême.

Le quatorzième anniversaire de la fin de la guerre mondiale

De grandes cérémonies ont commémoré l'événement dans les grandes capitales

Paris, 11 (S. P. A.) — Le grondement du canon, les notes élevées du clairon et le heurt de talons rapprochés pour le "Garde à vous!" ont annoncé la minute de silence que la France a observée aujourd'hui, 14e anniversaire de la fin de la guerre mondiale.

Une grand-messe solennelle à Saint-Louis des Invalides a marqué l'anniversaire. Le cardinal Verdier a célébré cette messe. La plupart des membres du cabinet y assistaient. Etaient aussi présents: les maréchaux Pétain, Franchet d'Espèrey et Lyautey; le général Weygand, commandant de l'armée française, l'un des rares témoins de la signature à Rethondes, et les membres du conseil supérieur de guerre.

L'armée a rendu hommage au Soldat inconnu, qui repose sous l'arc de l'Etoile. Des fleurs ont été déposées aux tombeaux des maréchaux Joffre et Foch, aux Invalides.

Le président de la République, accompagné du général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, a passé en revue la garnison de la capitale. Les membres du corps diplomatique et des anciens combattants des pays alliés étaient présents.

A Londres

Londres, 11 (S. P. A.) — Une cérémonie solennelle au cénotaphe a marqué, ce matin, la commémoration de l'armistice de 1918. Pour la première fois depuis 1928, le Roi a participé à la cérémonie. Le duc d'York accompagnait Sa Majesté. L'évêque de Londres a officié.

Une foule considérable était rassemblée auprès du cénotaphe. Le traditionnel silence de deux minutes a été parfaitement observé. Une messe a été célébrée à l'abbaye de Westminster. Des représentants de l'armée et de la marine y ont assisté.

A Ottawa

Ottawa, 11 (S. P. C.) — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues cet avant-midi sur la colline parlementaire pour assister au service national en souvenir des soldats canadiens tués à la guerre.

En arrière du cénotaphe, on remarquait le gouverneur général, le premier ministre et ses collègues, des députés, des sénateurs, des notables religieux et des représentants des nations étrangères.

Il y a eu sonneries de carillon et salves d'artillerie.

Les vétérans ont paradé après le service.

A Melbourne

Sydney Australie, 11 (S. P. C.) — Les chefs du gouvernement, les représentants de l'autorité religieuse

excédent maintenant un million de tonnes, ce qui est un surplus de plus de 260,000 tonnes sur toutes ces importations dans l'histoire du port de Montréal. Il est arrivé, en moyenne par jour, 5,000 tonnes d'antracite d'Ecosse et du pays de Galles depuis que la navigation est ouverte en avril dernier sur le Saint-Laurent.

Les importations mensuelles d'antracite de la présente saison, comparativement à celles de 1931, 1930 et 1929, sont les suivantes:

Mois	1932	1931	1929	1929
Avril	94,262			
Mai	158,308	146,312	155,991	72,299
Juin	184,857	123,968	80,856	59,409
Juillet	182,326	110,526	122,156	67,966
Août	161,917	71,179	85,884	83,900
Septembre	138,939	87,683	104,408	67,428
Octobre	136,327	87,329	93,967	84,824

Les importations anglaises d'antracite au Canada, via Montréal.



A ROME — Le premier ministre Mussolini, en tête des milliers de fascistes qui paraded à l'occasion du 10e anniversaire du fascisme, coupe le ruban coloré pour inaugurer la nouvelle avenue percée dans le centre de Rome.

Les attributions du président des Etats-Unis

Elles restent considérables malgré certaines amputations

Voici ce que sont, d'après l'«Anuaire interparlementaire», les attributions du président des Etats-Unis d'Amérique (on constatera qu'elles restent considérables, malgré certaines amputations).

a) Chef du pouvoir exécutif, le président pourvoit à l'observation, de l'exécution de la Constitution, des lois, des traités et des décisions des cours judiciaires fédérales; il a le pouvoir de faire des règlements (ordenance power) soit sur invitation expresse du Congrès, soit pour assurer l'application des lois et, parfois, pour les interpréter; il est le commandant en chef des forces militaires des Etats-Unis et de la milice des divers Etats, lorsqu'elle est appelée au service des Etats-Unis, et en dispose en cas de résistance aux lois ou à l'autorité des Etats-Unis. Il nomme, avec l'avis et le consentement du Sénat, les ambassadeurs, les juges de la Cour suprême et tous les autres fonctionnaires des Etats-Unis à la nomination desquels il n'est pas autrement pourvu par la Constitution, le Congrès pouvant attribuer la nomination des fonctionnaires inférieurs à d'autres autorités. L'établissement du Civil Service System, en 1887, a assuré à un nombre de plus en plus considérable de fonctionnaires fédéraux (550,000 sur 575,000) un statut d'après lequel la nomination a lieu à la suite d'examen et la révocation ne peut être prononcée pour des motifs politiques. Mais il reste environ 11,000 emplois à la libre nomination présidentielle, la plupart des nominations étant renouvelées tous les quatre ans. Quant à l'intervention du Sénat, relativement à l'exercice par le Président de ce pouvoir de nomination, la pratique s'est établie que lorsqu'il y a lieu à la nomination d'un emploi fédéral dans un Etat, les deux sénateurs de cet Etat, s'ils appartiennent au même parti politique que le Président, lui présentent le nom du candidat; et, si le Président nomme un autre candidat, la «courtoisie des torales» veut que les sénateurs des autres Etats refusent d'approuver cette nomination. Par ce procédé, le Sénat a, en réalité, acquis le pouvoir d'imposer au Président la nomination de nombreux fonctionnaires fédéraux, tels que les directeurs des postes, les juges fédéraux, les percepteurs d'impôts, etc. Si les deux sénateurs d'un Etat appartiennent à des partis politiques différents, c'est celui qui est en sympathie politique avec le Président qui exerce le patronage fédéral pour les nominations dans l'Etat. Par contre, le Président peut révoquer librement les fonctionnaires nommés par lui, sans que le Congrès puisse limiter son droit en soumettant la révocation à certaines conditions. Il a le droit de grâce et d'amnistie.

(En 1930, le Sénat, par 31 voix contre 39, a refusé d'approuver la nomination, faite par le Président, d'un juge à la Cour suprême).

b) Le Président conclut les traités, sur l'avis et avec le consentement des deux tiers du Sénat. En réalité, le Président ne demande pas officiellement l'avis du Sénat avant de commencer les négociations, mais, s'il n'est pas sûr que le traité doive obtenir le consentement des deux tiers, il consulte parfois les membres de la Commission des Affaires étrangères ou d'autres membres influents du Sénat avant d'entreprendre les négociations. Le Sénat peut rejeter le traité en totalité ou y apporter des modifications; le consentement du Sénat, une fois donné, le Président est libre de ratifier ou non le traité. Il nomme les ambassadeurs, ministres et consuls, avec l'approbation du Sénat, et les révoque librement.

c) Pouvoirs militaires. Il est le commandant en chef de l'armée, de

la marine fédérale et de la milice des différents Etats quand elle est appelée au service des Etats-Unis. Si le pouvoir de déclarer la guerre est réservé au Congrès, il peut, par la façon dont il conduit les affaires étrangères, créer une situation qui entraîne virtuellement la nécessité d'une déclaration de guerre. Il ordonne la mobilisation et la convocation des milices; il dirige les opérations et peut prendre, dans les limites du droit international, toute mesure qu'il estime nécessaire pour réduire l'ennemi (émancipation des esclaves dans les Etats du Sud pendant la guerre de Sécession par le président Lincoln). Il pourvoit librement au gouvernement des territoires ennemis occupés militairement, en sorte qu'en temps de guerre ses pouvoirs sont pratiquement illimités.

d) Rapports avec le Congrès: Il peut le convoquer en sessions extraordinaires pour des questions urgentes et fixer la date de son ajournement s'il y a désaccord sur ce point entre les deux Chambres. Il doit, de temps à autre, le tenir au courant de l'état des affaires de l'Union. Normalement, le Président communique avec le Congrès par des messages écrits, mais il peut s'adresser à lui en personne (pratique abandonnée pendant longtemps, mais reprise en 1913 par le président Wilson). Il ne possède pas le droit d'initiative et peut simplement recommander à l'examen du Congrès les mesures qu'il estime nécessaires ou convenables, l'efficacité de ces recommandations dépendant de l'influence que le Président possède sur les Chambres. Mais une influence considérable sur la législation lui est assurée par la règle que, à l'exception des lois de crédits, toutes les lois et résolutions votées par le Congrès doivent être soumises à son approbation (veto présidentiel). Le projet que le Président a renvoyé au Congrès avec ses observations ne devient loi que s'il est voté à nouveau par chaque Chambre à la majorité des deux tiers. Le plus souvent cette condition entraîne l'échec de la loi, en sorte que le veto assure à l'exécutif une action effective sur la législation, action dont certains présidents ont fait un large usage.

Pour être éligible à la présidence des Etats-Unis, il faut être âgé d'au moins 35 ans, citoyen de naissance et avoir résidé quatorze ans au pays. Le président est élu pour quatre ans. Il est rééligible, mais suivant une règle qui s'est établie dès Washington, le Président ne peut se représenter à une troisième élection. Le Président touche un traitement de \$50,000.00, plus \$250,000 par an pour frais de voyage, de représentation, etc.

Les ministres
Ce sont les chefs des dix départements de l'Exécutif, ou secrétaires d'Etat. Le Président les nomme, avec le consentement du Sénat (qui n'est jamais refusé) et les révoque. La Constitution ne mentionne pas le cabinet. Les secrétaires d'Etat sont uniquement les agents d'exécution de la politique du Président. Simples chefs de services administratifs, ils n'encourent aucune responsabilité devant les Chambres, dont ils ne peuvent pas faire partie et auxquelles ils n'ont pas entrée.

Pouvoir législatif
Le pouvoir législatif appartient au Congrès, qui se compose du Sénat, des représentants des Etats et de la Chambre des représentants de l'ensemble de la nation.

Le Sénat se compose de 96 membres: 2 sénateurs par Etat, chacun des sénateurs n'a qu'une voix, sans égard au chiffre de la population ou à l'étendue géographique qu'il représente. Les sénateurs sont élus pour six ans. Le Sénat est renouvelable par tiers tous les deux ans. L'âge d'éligibilité au Sénat est 30 ans.

La Chambre basse se compose d'un représentant par 210,000 habitants. Les représentants sont élus pour deux ans. L'âge d'éligibilité est 25 ans.

Le Congrès fait les lois, qui doivent être soumises à l'approbation du président des Etats-Unis. Toute loi relative à la levée d'un impôt doit provenir de la Chambre des représentants, mais le Sénat peut y apporter des amendements comme à toute autre loi.

Sénateurs et représentants reçoivent une indemnité de \$10,000.

Régime électoral

La Constitution fédérale laisse aux Assemblées législatives de chaque Etat le soin de fixer les conditions du droit de suffrage tant pour les élections d'Etat que pour les élections fédérales. Elle leur impose toutefois cette réserve que le droit de vote des citoyens des Etats-Unis ne peut être refusé ou restreint: a) pour des motifs relatifs à la race, à la couleur ou au fait qu'un citoyen a déjà été en servitude; b) à raison du sexe.

D'ailleurs la Constitution fédérale a pour base la constitution particulière de chaque Etat et tend à la décentralisation administrative.

LA RADIO

RADIO-CAZETTE

Vendredi, le 11 novembre

6.00, WABC. Irene Beasley, chanteuse; orchestre Fred Berrens.
6.20, WABC. Harold Stern et son orchestre St. Moritz.
7.30, Jean Fay, chant populaire.
7.30, WABC. Les trois sœurs X.

L'Heure provinciale

Directeur de l'Heure provinciale, M. Edouard Montpetit; directeur artistique, M. Henri Letondal.
Programme avec le concours de M. Armand Gauthier, basse, et de l'Orchestre sous la direction de M. Edmond Trudel.
8 heures. — Causerie: "Figure in Canadian History: Jean Talon". Colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill.
8 heures 15, Concert:
1. — "Marche Canadienne", Edmond Trudel, Orchestre sous la direction de M. Edmond Trudel.
2. — Chant: a) "The Old Guard", T. Rodney; b) "The Soldier's Dream", M. Armand Gauthier.
3. — Orchestre: "Peer Gynt", Ed. Grieg, a) Au matin (Morning Mood); b) La mort d'Åse, (The Death of Åse).
4. — Chant: a) "Les trois hussards", A. Lionnet; b) "Les deux Grenadiers", Schumann, M. Armand Gauthier.
5. — Poème et musique: "Le Roi des Aulnes", Schubert.
6. — "Peer Gynt", Ed. Grieg: a) Danse d'Anitra, (Anitra's Dance); b) Dans le Hall du Roi des montagnes (In the Hall of the Mountain King).
7. — Marche militaire française, Camille Saint-Saëns. Orchestre sous la direction de M. Edmond Trudel.
8.00, WABC. Causerie par Edin C. Hill.
8.00, WEAF. 2 Cities Service concert. Jessica Dragonette, soprano; Henry Shaw et Frank Parker, ténors; John Seagle, baryton; Elliot Shaw, basse; Lee Montgomery, accompagnateur, Frank Banta et Milton Rittenberg, pianistes; orchestre Rosario Bourdon.
9.00, WABC. All american football show. Directeur: Christy Walsh, orchestre Freddie Rich, choeur sous la direction d'André Kostelanetz. Conférencier, Jesse Harper, de l'Université Notre-Dame.
9.30, WEAF. Orchestre Leo Reisman.
9.30, WJZ. Orchestre Roy Shield, quatuor de voix d'hommes.
9.30, WABC. Morton Downey, ténor; orchestre Leon Belasco; Janet Parker et Davis Ross.
10.00, WJL. Phillips Lord dans le médecin de campagne.
10.00, WABC. Orchestre Nat Shilkret.
10.15, WJZ. Orchestre de concert Roy Shield.
10.30, WABC. William O'Neal, ténor.
10.45, WEAF. Lanny Ross, ténor; orchestre.

10.45, WJZ. Mildred Bailey, chanteuse.
11.00, WABC. Orchestre symphonique Columbia sous la direction de Howard Barlow. Différentes compositions de Mozart, Schumann, Dvorak, Gounod et Glinka au programme.
11.15, WJZ. Lew White, organiste.
11.30, WABC. Orchestre Guy Lombardo.

Samedi, le 12 novembre

12.45, CKAC. Au retour du congrès général de l'U. C. C.: R. P. Léon Lebel, S. J.
1.15, CKAC. Demi-heure de Carabin.

Demi-heure de la Saint-Jean-Baptiste

6.00, CKAC. Demi-heure de la Saint-Jean-Baptiste. Directeur général, M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat. Directeur musical: M. Eugène Dubuc, maître de chapelle à Saint-Gabriel. Causerie de M. Aurélien Bélanger, président général de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Cette audition a été préparée en vue d'unir plus étroitement entre elles les Sociétés Saint-Jean-Baptiste qui existent dans les principales villes du Canada. Résumé succinct de l'activité de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par le directeur des émissions, un orchestre, composé d'élèves jolietains, sous la direction de leur professeur, Mlle Alma Lavalée, de Joliet, exécutera le programme musical suivant: I. "Petite suite de Ballet" de Gluck-Mottl-Roberts. II. "Beauty Spot", Charles Arthur. III. "Remembrances of Waldfedel".

7.00, WABC. Causerie de Frederic William Wile sur la situation politique à Washington, D. C.

7.45, WABC. Connie Boswell, orchestre Fred Berrens.

8.00, WABC. Orchestre Lyman.

8.00, WEAF. Archer Gibson, organiste.

8.15, WJZ. Orchestre Lee Sims. Homay Bailey, soprano.

8.15, WABC. Causerie d'Edwin C. Hill.

9.00, WEAF. Orchestre Erno Rapée.

9.00, WJZ. Guy Van; les sœurs Pickens; Orchestre Victor Arden.

9.00, WABC. Orchestre Nat Shilkret.

9.30, WABC. Fanfare, directeur Edward d'Anna.

10.00, WABC. William O'Neal, ténor, orchestre Fred Berrens.

10.45, WJZ. Mathilde Harding, pianiste; Irene Harding, organiste.

1.00, WABC. Guy Lombardo.

11.15, WJZ. Lew White, organiste; trio romantique.

12.00, WJZ. Orchestre Jack Denby.

Dimanche, le 13 novembre

2.00, WEAF. Concert symphonique sous la direction d'Erno Rapée.

2.15, WABC. Des artistes des théâtres de spécial au programme "Sunday Matinee of the Air". Au programme on remarque: orchestre Victor Allen; Harry Rose, comédien; Jimmy Lyon. Plusieurs chansons nouvelles seront offertes pour la première fois pendant ce programme.

2.30, WJZ. Orchestre Charlie Angew.

2.45, WABC. Frederick Landis; Mary Miles, soprano; quatuor; orchestre Frank Westphal.

3.00, WJZ. Causerie de John Tasker Howard sur les pionniers du 19e siècle; orchestre symphonique, solistes.

3.00, WABC. Orchestre symphonique de New-York sous la direction d'Arturo Toscanini. La symphonie n° 2 de Bernard Wagenaar est la principale pièce au programme. L'auteur a terminé cette symphonie en avril 1930 et Toscanini l'avait à son programme de la saison dernière, mais à cause de sa santé il a dû en remettre l'exécution à ce jour. On trouve encore au programme l'Intermezzo Goldoni n° 1 Op. 217, de Bossi; Variations sur un thème de Haydn, Op. 56, A. Brahms; Till Eulenspiegel's Merry Pranks, Op. 2, de Strauss.

3.45, WLWL. Causerie de Thomas F. Woodlock. Sujet: Pourquoi nous avons la crise.

4.30, WJZ. Causerie du Dr Daniel A. Poling; quatuor mixte; orchestre.

tre sous la direction de Keith McLeod.

5.00, WABC. De Wolfe Hopper dans le rôle du Dr Marcus Whitman, chef d'une mission indienne au programme "Roses and Drums".

5.30, WABC. Orchestre George Earle, Charles Carlie, ténor. Programme de musique de danse et de chansons populaires.

6.00, WJZ. Orchestre de concert Paul Whiteman.

6.00, CKAC. L'Heure catholique. La causerie doctrinale sera donnée par le R. P. Pierre Fontanel, S.J., professeur de sciences naturelles au scolasticat de l'Immaculée-Conception. Le sujet de la conférence: De la création de l'homme. Cette causerie sera suivie d'un programme de musique religieuse sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S., directeur de la chorale du Grand Séminaire de Montréal.

6.30, WABC. Irene Beasley, chanteuse, et Round Towners avec l'orchestre de Freddie Rich.

7.00, WEAF. Donald Novis, ténor, et orchestre sous la direction de Harold Sanford. Musique sacrée et profane.

7.00, WJZ. Choeur de 16 voix d'Eva Jevay.

7.00, WABC. Causerie du Dr Julius Klein, de Washington, D.C.; sujet: Les affaires de par le monde.

7.15, WABC. Barbara Maurel, contralto.

7.30, WABC. Thora Martens, mezzo-contralto; Phil Porterfield, baryton; quatuor et orchestre sous la direction de Frank Westphal.

7.30, WEAF. Orchestre symphonique sous la direction de Christian Kreins.

7.45, WABC. Angelo Patri, éducateur et psychologue, dans une conférence sur les mensonges chez les enfants.

8.00, WJZ. Musique russe. Orchestre sous la direction d'Alexandre Kiriloff; Dara Birse, soprano; Ivan Velikanoff, ténor; Paul Zam, violoniste.

8.00, WEAF. Orchestre de David Rubinoff avec le concours du comédien Eddie Cantor.

8.00, WABC. Le pianiste de concert Ernest Hutcheson donnera un récital de piano et parmi les pièces au programme on remarque: deux sélections de Mendelssohn, A. Xmas Piece, No 5 en sol mineur, et Rondo Capriccioso. L'orchestre, sous la direction de Howard Barlow, offrira également le second et le troisième mouvements du concerto en do mineur de Beethoven.

8.30, WABC. Frank Cambria et son groupe de théâtre Roxy. David Ross, directeur; choeur mixte.

9.00, WEAF. Causerie de David Lawrence sur le gouvernement des Etats-Unis.

9.00, WABC. Fred Allen's Bath Club Revue. Ann Leaf, organiste; Portland Hoffa; Charles Carlie, ténor; orchestre sous la direction de Louis Katzman.

9.15, WEAF. Frank Munn, ténor; Veronica Higgins, contralto; quatuor de voix d'hommes; orchestre sous la direction de Gustave Haensch.

9.30, WABC. Musique légère et populaire, chansons. Harry Sosnik, pianiste et son orchestre; William Miller, ténor.

10.00, WAF. Sam Herman, xylophoniste.

10.00, WABC. Jack Benny, comédien; Mary Livingstone; Sid Silvers; Andrea Marsh, soprano; orchestre Ted Weems.

10.15, L'Heure exquise. Fred Hufsmith, ténor Florence Wightman, harpiste; choeur de voix de femmes, harpe et orgue; George Dilworth, directeur.

10.15, WJZ. Orchestre William Stickle; trio Helen Janke, Mary Tibbitt et Helen Young; quatuor; Willard Amison, Fred Vettel, ténors; John Quinn, baryton; Emerson Williams, basse.

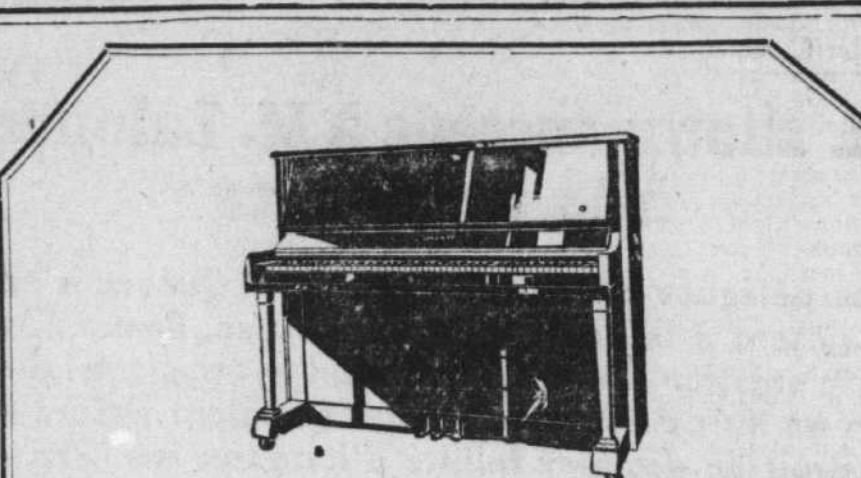
11.15, WABC. Orchestre Vincent Sorey, Tito Guizar, ténor.

Postes vocaux
VENDREDI, 11 NOVEMBRE

4.30 Cotes de Bourse.
4.45 Ken Large et ses Canadiens.
5.00 Concert du Ritz-Carlton.
5.30 Le dîner du Mont-Royal.
5.45 Cotes de Bourse.
5.50 Nouvelles. Température. Sommaire.
6.00 A l'annoncer.
6.45 Musique légère.
6.50 Programme commercial.
6.55 Programme musical.
7.00 Emission commerciale.
7.15 Chant, musique.
7.30 Emission commerciale.
7.45 Mile Dow.
8.00 L'Heure Provinciale.
9.00 Cours de vulgarisation de l'Université.

S-S-CHAMPLAIN

Alles en Europe par Le Havre—Nouvelles réductions—Cuisine merveilleuse—Tout confort—Votre agent vous renseignera gratuitement.
A. LABELLE, 1196 Place Phillips, Montréal, Canada. Tél. MARquette 2361



LE PIANO LINDSAY

Cinquante années de services aux amateurs de musique, voilà un record dont nous sommes justement fiers et le piano Lindsay fait l'orgueil de centaines de foyers canadiens-français.

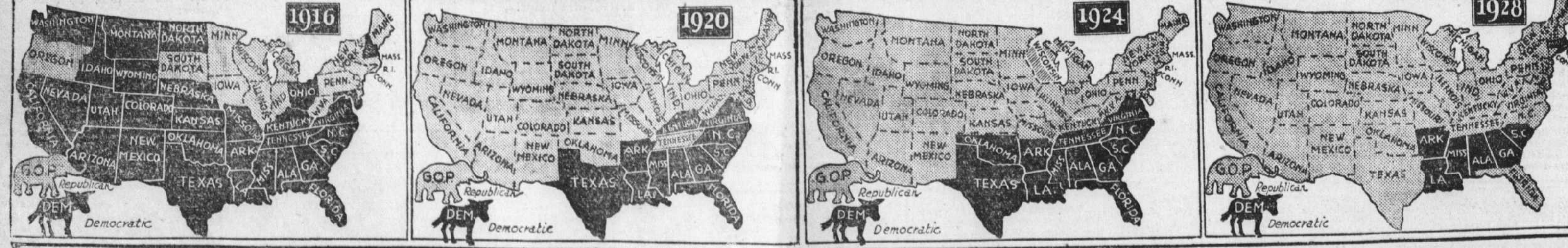
Prix depuis \$325
En vente à conditions aussi faciles que \$10 comptant et \$6 par mois.

Venez examiner notre choix de pianos usagés, à compter de \$35.

LINDSAYS
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED
J.-A. HEBERT, Président et Gérant Général
SIEGE SOCIAL:
1112 RUE STE-CATHERINE OUEST (Juste à l'ouest de Peel)
580 rue Ste-Catherine Est angle St-Hubert
4232 rue Wellington Verdun
MONTREAL
Téléphone: MARquette 7701.

alté. 9.15 Duo de piano Britanny. 9.30 Le vieux raconteur. 10.00 Les Grâces du McGill. 10.15 Musique de danse du Windsor. CFCF 4.45 Concert. 5.00 Heure des contes pour les enfants. 5.30 Wheathearts Radio Club. 5.45 Oncle Tony. 6.00 Le grand frère Marcel. 7.00 Orch. de concert George Bertet. 7.30 Harmonie. 7.45 Orch. de danse Charles Dornberger. 8.00 Cut Coo Coo Noodle. 9.15 Duo Britanny. 9.30 Le vieux raconteur. 10.00 Le médecin de campagne. 10.15 Petit Forum. 10.45 Orgue. 11.00 Les nouvelles. 11.15 Nocturne. SAMEDI, 12 NOVEMBRE CKAC 7.45 Le réveil. 8.00 Disques. 9.00 Emission commerciale. 9.15 La bonne chanson française. 9.30 Phil Savage à l'orgue de l'Imperial. 10.00 "Bonjour Madame" — Température. 10.30 Ouverture de la Bourse. 10.45 Mélodies populaires. 11.00 Poèmes symphoniques. 11.30 Eve, le bien-être des enfants. 11.45 Sélections d'opéra. 12.00 Le grand frère Marcel. 12.30 Cotes de la Bourse de Montréal et New-York. 12.45 Causerie agricole de l'U.C.C. 1.30 Le quart d'heure de Carabin. 1.00 Concert de l'hôtel Royal York. Toronto, sous la direction de Rex Batton. 2.00 Récital d'orgue. 2.30 Parties de football irradiées de London. — McGill vs Western. 4.30 Musique de danse du Windsor. 5.00 L'heure des petites. 5.30 Orch. de concert du Ritz-Carlton. 5.45 Nouvelles, température, sommaire. 6.00 Emission de la Société St-Jean-Baptiste.	6.30 Disques. 6.45 Programme commercial. 7.15 L'Express Aylmer. 7.30 Musique de danse du Mont-Royal. 7.45 Les aventures d'Arène Lupin. 8.30 Ken Large et ses Canadiens. 8.15 Concert du Ritz-Carlton. 9.00 Partie d'ouverture entre le Canadien et le Boston au Forum. 10.15 "Allo Paris". 10.45 Récital d'orgue. 11.00 Les événements du monde sportif. CFCF 8.15 Orgue. 8.30 Choeur. 9.00 Emission commerciale. 9.15 Masquerade. 9.30 Vic and Sade. 9.45 Nothing but the truth. 10.00 Canadian Women's Hour. 10.30 à 11.00 Emissions commerciales. 11.00 Mélodies du sud. 11.15 Chansonnettes françaises. 11.45 Eclypses espagnoles. 12.00 Johnny Marvin. 12.15 Miracles de Magnolia. 12.30 On wings of Song. 12.30 Orch. de concert de l'hôtel Madison. 1.00 Bourge. 1.15 Orch. de l'hôtel Lexington. 1.30 Maurice Marchand, pianiste. 1.45 Orchestre. 2.00 Orchestre de concert Herbert Spenser, Mont-Royal. 2.30 Matinée symphonique. 3.00 à 5.00 Disques, émissions commerciales, divers. 5.00 Orch. de danse Dornberger. 5.45 Orch. Charles Meerte. 6.00 Heure du crépuscule. 6.45 à 7.00 Emissions commerciales. 7.00 Récital d'orgue, salle Tudor. 7.30 Programme de studio. 8.00 Orch. de concert, Château-Laurier. 9.15 Erno Rapée. 9.30 Programme spécial. 10.00 Programme de studio. 10.30 Three Keyes. 10.45 Orgue. 11.00 Mélodie et Romans. 11.15 Nocturne.
---	--

Les dernières élections américaines — l'éclatante victoire d'un parti minoritaire



Les démocrates américains ne peuvent compter d'une façon générale que sur le bloc des Etats du sud, le "Solid South", les Etats qui ont fait en 1861 la "guerre civile" pour se séparer de l'Union. Il faut qu'il se produise des événements extraordinaires pour leur permettre de battre les républicains qui sont tout-puissants dans le reste du pays. Les Etats-Unis ont un parti majoritaire et un parti minoritaire. Les graphiques ci-dessus illustrent bien cette particularité de l'histoire politique américaine contemporaine.

(1916) Les démocrates remportent la victoire parce que les Etats de l'ouest sont reconnaissants au président Wilson de les avoir tenus en dehors de la grande guerre. L'élection est d'ailleurs chaudement disputée car si les démocrates l'ont emporté dans un plus grand nombre d'Etats, les républicains se sont assurés les Etats peuplés qui comptent un plus grand nombre de votes au collège électoral qui élit le président; l'élection est tellement contestée que c'est l'Etat de Californie seul, où le président Wilson n'avait obtenu qu'une majorité de moins de 4,000 voix, qui lui assure la victoire. Woodrow Wilson s'était fait élire pour une première fois en 1912 parce que les républicains étaient divisés en deux camps, entre Taft et Theodore Roosevelt.

(1920) Tout rentre dans la tradition. Les républicains avec Harding ne laissent aux démocrates que les Etats du "Solid South" et l'Etat-frontière du Kentucky.

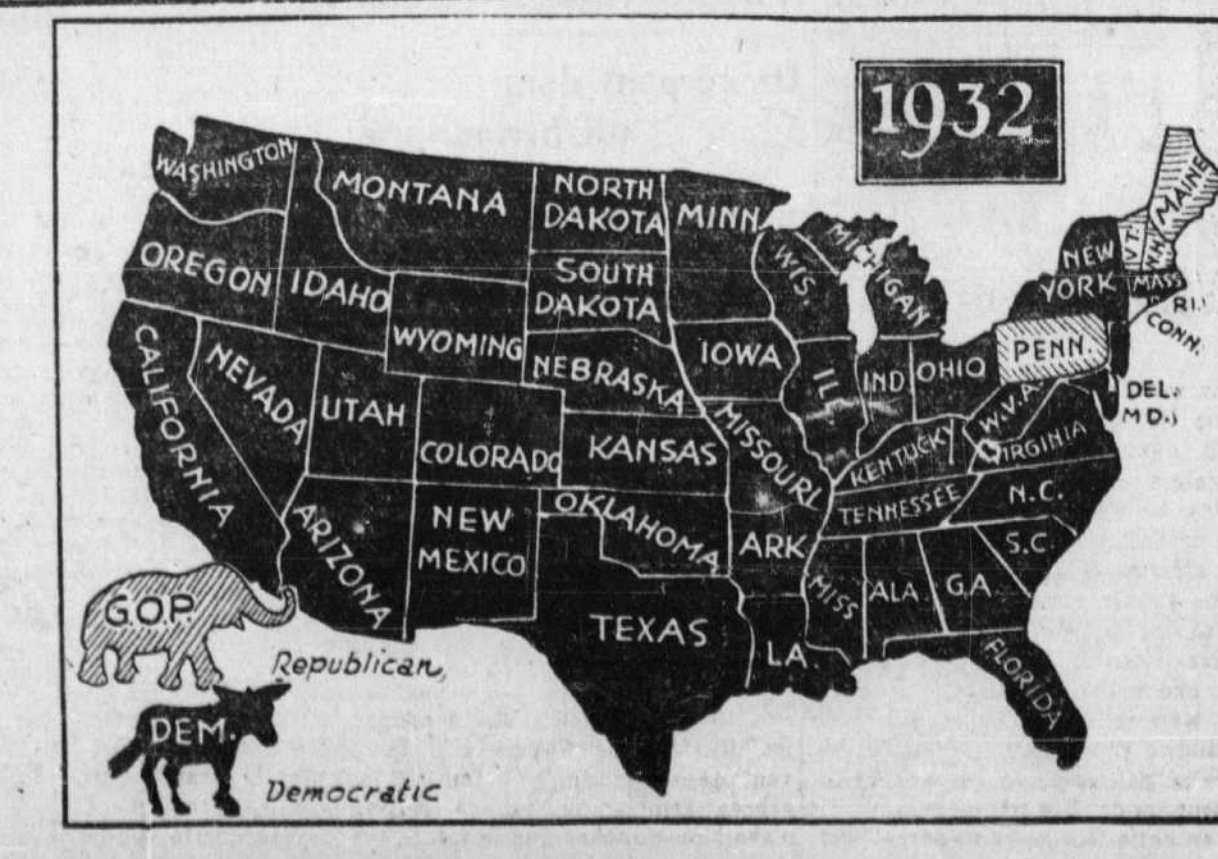
(1924) L'élection ne fournit aucune surprise. Coolidge, le vice-président qui est devenu président du fait de la mort de Har-

ing, se fait réélire par une imposante majorité. Les démocrates gagnent l'Oklahoma et le Tennessee, mais ils perdent le Kentucky.

(1928) Les républicains réussissent, à la surprise générale, à entamer le bloc du sud: le Texas, la Floride, la Virginie, la Caroline du Nord et la Virginie trahissent la cause démocrate. Le candidat démocrate, Alfred E. Smith, qui abaisse fortement les majorités républicaines dans nombre d'Etats et qui l'emporte même dans le Massachusetts et le Rhode-Island, n'a pas l'heur de plaire aux gens du sud et Herbert Hoover est élu président par une écrasante majorité du collège électoral.

(1932) Les rôles sont changés. Les démocrates, profitant de la crise, balayaient toutes les partis du pays et remportent un triomphe sans précédent dans les annales de leur parti. Ils font la conquête sans exception de tous les Etats de la côte du Pacifique, et du centre-ouest, ils reprennent le sud et le président-élu Roosevelt fait cadeau à son parti du plus puissant Etat de l'Union, le New-York. Le président Roosevelt ne conserve que quatre vieux Etats républicains de la Nouvelle-Angleterre, le Maine, le New-Hampshire, le Vermont et le Connecticut, le vieux château-fort du parti, la Pennsylvanie, qui lui donnera 36 votes au collège électoral, et le minuscule Etat de Delaware sur la côte de l'Atlantique.

(A remarquer que l'éléphant G.O.P. (Get Out and Push) et l'âne sont les caricatures traditionnelles sous lesquelles on représente les deux grands partis américains, les républicains et les démocrates).





Chronique culinaire

LE BON MIEL

Oui, quelle merveille de la nature, cette substance douce et sucrée que nous préparons, en butinant ici et là, dans les fleurs et les cérales, nos petites sœurs ailées, les abeilles! Outre qu'il flatte le palais, le miel est une nourriture presque complète et nous n'en consommons pas suffisamment dans nos foyers. Parmi les matières qu'il comprend, je nommerai les hydrates de carbone, sous forme de sucre, les sels de chaux, de fer, de magnésie et de potasse, ainsi qu'un peu de protéine; or, nous avons besoin de tout cela dans notre organisme.

Le miel est le résultat de la transformation que subit, dans le jabot ou le premier estomac de l'abeille, le nectar que l'insecte a recueilli sur les fleurs. Cette transformation s'opère sous l'influence du suc gastrique et de la salive. Elle consiste principalement dans l'évaporation d'une notable quantité d'eau et l'intervention d'autres matières contenant les substances nommées plus haut.

Pourquoi le miel est-il si souvent conseillé aux malades? C'est qu'il n'exerce aucune digestion, les sucres qu'il renferme étant déjà intervenus et prêts à être assimilés directement par les tissus organiques. Etant données ses propriétés nutritives, est-il une raison valable qui puisse nous justifier de négliger d'en acheter? Non. Et il est une autre raison pour laquelle tous les foyers canadiens doivent se réserver une grosse provision de miel: c'est, comme nous le dit un spécialiste de la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, la valeur de l'industrie du miel au Canada. En ces huit dernières années, la production du miel au Canada a presque doublé, malgré l'importation annuelle de trains entiers de sucre de canne et de sirops étrangers.

Ensuite, n'oublions pas que le miel sert à la préparation de succulents desserts, bonbons et liqueurs tels que, nous le savons, pains d'épices, hydromel et oxymel. Je terminerai en donnant à mes lectrices une excellente recette de biscuits au miel, simple à préparer et si peu dispendieuse!

DISCUTS CANADIENS AU MIEL

12 c. à table de beurre, 3 œufs, 3 tasses de farine, 1/2 tasse de miel, 1 tasse de sucre, 2 c. à table de lait, 1 c. à thé de muscade, 3 c. à thé de poudre à pâte, sel.

Défaites le beurre en crème, ajoutez le sucre, l'œuf battu et le miel, brassez bien et ajoutez le lait, ainsi que la farine tamisée et la poudre à pâte, le sel et la muscade. Faites cuire à four chaud.

Dame CASSEOLE

Au couvent d'Hochelaga

Les religieuses du couvent d'Hochelaga invitent cordialement leurs enfants de Marie et toutes les anciennes élèves à la réception qui leur sera donnée, le lundi, 21 novembre, fête de la Présentation de Marie.

1 h. 30, bienvenue; 3 h., Salut solennel du T. S. Sacrement; 4 h., goûter au réfectoire de l'Alma Mater.

A l'Ecole d'Action Sociale

Les cours suivants seront donnés le samedi, 12 novembre, à l'Ecole d'Action Sociale de l'Institut Pédagogique, ave Westmount: 2 heures: Soeur Marie Gerin-Lajoie, Action catholique et action sociale. 3 heures: Economie politique, par M. François Vézina. 4 heures: Oeuvres d'assistance et oeuvres d'hospitalisation, par M. Arthur Saint-Pierre.

Poèmes

VOUS S'EN DE VIE,
PAR JEAN-LOUIS GUAY

C'est le livre d'un malade qui, sur son lit de douleur, bénit la vie et la chante.

Ce volume, de 176 pages, rempli de nobles sentiments et de sincérité, procure au lecteur de tout âge une lecture agréable autant qu'édifiante.

En vente au Service de Librairie du Devoir au prix de \$1.00 franco. DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est. Ville.

A ma quenouille

Quenouille, mon souci, je vous promets et jure
De vous aimer toujours, et jamais ne changer
Votre honneur domestique pour un bien étranger
Qui erre inconstamment et fort peu de temps dure.

Vous ayant au côté, je suis beaucoup plus sûre
Que si encre et papier se venaient arranger
Tout à l'encontre de moi: car, pour me venger,
Vous pouvez bien plutôt repousser une injure.

Mais, quenouille, ma mie, il ne faut pas pourtant
Que, pour vous estimer, et pour vous aimer tant,
Je délaisse de tout cette honnête coutume

D'écrire quelquefois: en écrivant ainsi,
J'écris de vos valeurs, quenouille, mon souci,
Ayant dedans la main le fuseau et la plume.

CATHERINE DES ROCHES

Une question par mois

LA JEUNE FILLE QUI SORT DE SON MILIEU.
EN S'INSTRUISANT...

Une jeune fille appartenant à une famille dont les membres n'ont pu pousser leur instruction plus loin que les quatre ou cinq premières années du cours primaire, a, elle, l'avantage de compléter ses études et même de les prolonger jusqu'au cours secondaire inclusivement. Elle sera pendant quelques années projetée hors de son milieu mais devra, une fois ses études terminées, venir vivre chez ses parents, au milieu de ses frères et sœurs qui n'ont aucune culture intellectuelle.

Les uns lui conseillent de ne pas poursuivre ces études, parce qu'elle serait malheureuse plus tard de sentir ses proches si inférieurs à elle au point de vue formation; d'autres lui disent de ne pas laisser passer cette occasion, car les joissances intimes que pourra lui procurer l'instruction seront plus intenses que les petits heurts qui pourront en résulter dans son milieu.

Dans quel camp vous rangez-vous et pourquoi?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encre ou à la machine, sur un seul côté de chaque feuillet. Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 novembre prochain inclusivement. Les réponses qui arriveront après cette date ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable et son adresse, même si l'on ne désire être publié que sous un pseudonyme.

Adressez tout envoi à la Page Féminine, Le Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Qu'il me soit permis de venir à mon tour émettre une très humble opinion sur le nouveau sujet présenté aux amis de la Page. La question, fort piquante d'ailleurs, prête certainement à maintes controverses.

Quant à moi, sans vouloir m'apitoyer sur son sort, j'admets bien que ladite jeune fille instruite, issue de famille médiocre, doit subir, à certaines heures, de ces heurts qui choquent son esprit cultivé. C'est inévitable... tous les hommes ne sont pas artistes et il n'est pas donné à tous de le devenir. Mais si l'on songe un peu aux immenses avantages de l'instruction, à ses plaisirs, à ses raffinement, à ses services, oh! tous ces ennuis paraissent si insignifiants.

Je suis donc pour la louange des braves parents qui, au prix de mille privations ingénieuses, réussissent à donner à leur enfant une culture intellectuelle solide. Cette enfant, cette jeune fille, au cœur vibrant de gratitude, reconnaîtra plus tard aux siens la sagesse et l'opportunité de leur dévouement. Elle saura le leur prouver en se faisant un ange de lumière, de bonté et d'indulgence pour tous. Ah! oui, me dira-t-on, allez voir si vous n'y trouverez pas plus d'odieuses pimbèches, de d'anges de charité. Hélas! il s'en rencontre! Celles-là sont à plaindre et ceux qui doivent les souffrir le sont bien davantage.

Revenons au précieux bienfait de l'instruction. Un pédagogue le définit ainsi: "Une ascension bienheureuse vers la vérité mieux comprise et plus aimée". C'est un vrai puits de joissances intimes, qui font sourire, chanter, aimer la vie. C'est une meilleure compréhension des choses qui passent, des êtres, de l'existence humaine et de son destin. C'est une tendance irrésistible vers le beau, le grand, le bien qui attire et subjugue... Oui, enfant qui jouissez des leçons de l'école, vous êtes les privilégiés, les gâtés de ce monde... le savez-vous bien?

Bienfait inappréciable par sa portée éducative et morale. Et que dire, en effet, du rôle modeste mais si fructueux, de la jeune fille cultivée dans le monde. Généreusement, elle met à profit ses connaissances toutes neuves pour servir au bon exemple des siens, à

l'initiative d'associations intellectuelles ou religieuses dans sa paroisse. Que dire encore du rôle important de la femme instruite, de ce rôle qu'elle joue dans sa propre famille et dans la société? Confidente intime, conseillère éclairée d'un époux qui l'estime, elle fait fleurir à son foyer les roses bien délicates du bonheur et de la prospérité. Mais que dire surtout de ces rêves d'apôtre, de ces vocations sublimes inspirés sous le souffle d'une formation intellectuelle sérieuse et poursuivie...

Et... voudrait-on encore éloigner de ce bienfait les enfants de classe pauvre, sous prétexte qu'ils s'en trouveraient plus malheureux ensuite? Ah! ce serait si mal! L'éducation de l'esprit est tellement supérieure, tellement importante dans l'histoire d'une vie!

Chères jeunes filles qui avez la bonne fortune de fréquenter les maisons d'éducation, le vous en prie, n'hésitez plus. N'hésitez plus à la perspective d'inconvénients pouvant surgir plus tard, dans un milieu inférieur, cadrant peu avec votre culture. Ces ennuis-là passent, croyez-moi... et elle, la belle éducation, demeure...

Travaillez, aimez l'étude. Sachez ensuite conduire avec intelligence une belle besogne, une bonne petite besogne de bonheur, sur les vôtres, moins favorisés que vous des biens de l'esprit.

Votre mission est noble, enviable même. Il faut la comprendre et la poursuivre, avec un cœur chaud d'amour, de reconnaissance et de foi.

MARIE-THERÈSE

Nouveautés
canadiennes

COURS D'HYGIÈNE DU Dr Baudouin. Beau volume de plus de 600 pages, format 6 x 9. Edition universitaire avec 27 gravures dans le texte. Préface du Dr L. de L. Harwood. Belle reliure pleine toile. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.75.

POUR LA MÈRE ET L'ENFANT. MÈRE par le Dr Gaston Lapière. Comment prévenir les maladies des enfants. Manuel pratique de puériculture pour guider celles qui ont la mission d'élever l'enfant. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est. Montréal.

Soyons corrects à table

DU ROTI AUX ENTREMETS

Dans un grand repas, le rôti est présenté découpé, accompagné du couvert à service qui aide à prendre la viande et la sauce. La bien-séance entend que nous fassions rapidement ce geste, sans nous livrer dans les plats à des recherches minutieuses pour trouver le morceau qui nous plaît et surtout sans faire aucune remarque sur la façon dont nous entendons nous servir.

Si, par hasard, les couverts de service manquaient sur le plat, ne prenons pas—par un geste instinctif et irréfléchi—notre propre couvert pour le remplacer, sous prétexte que, le morceau étant pour nous, il n'y a point d'incorrection à l'employer.

La viande posée sur notre assiette est découpée au fur et à mesure et le morceau détaché trempé dans le jus ou la sauce. On évite de raclez les os de trop près; est-il besoin de dire qu'on ne les prend jamais à la main, pas plus qu'on ne sauce à la main avec des bouchées de pain le jus restant dans l'assiette.

La fourchette est tenue de la main gauche, le couteau de la droite; on coupe la viande avec ces deux objets, puis ensuite on repose le couteau sur l'assiette et on passe la fourchette dans la main droite pour piquer le morceau de viande.

Le couteau est tenu par la manche en allongeant l'index sur le dos de la lame.

Les légumes se prennent à la fourchette tenue de la main droite. Les asperges se mangent à la fourchette et non avec les doigts; on en tranche l'extrémité avec le dos de la fourchette pour la porter ensuite à la bouche.

Les feuilles d'artichaut se mangent aussi à la main; mais il est rare qu'on serve ce légume, dans un grand repas, autrement que sous forme de fonds d'artichauts ou de tranches frites.

La salade ne se coupe pas; on doit plier adroitement la feuille en trois ou quatre, en se servant du couteau et de la fourchette. La feuille réduite ainsi à une très petite dimension est piquée rapidement avec la fourchette et portée ensuite à la bouche.

Un raffinement de gourmandise veut, actuellement, que l'on serve plusieurs fromages à un même repas. On choisit celui qui convient en le taillant soi-même ou en priant le serveur de le tailler à votre place.

ce. Pour le manger on le coupe au couteau et on pose chaque bouchée sur un petit morceau de pain; on porte le tout à ses lèvres avec ses doigts.

La façon de manger l'entremets dépend de la composition de l'entremets lui-même.

La tarte, les gâteaux se mangent à la fourchette et se découpent au couteau.

Les entremets liquides et mous se prennent à la cuiller, de même que les glaces.

Les concerts

Marcel et Yvonne Huber

Un succès éclatant a marqué le premier récital de piano et violoncelle de Marcel et Yvonne Huber hier matin au Ritz-Carlton, sous les auspices du Ladies Morning Musical Club. Les deux artistes ont été rappelés pas moins de quinze fois. Le jeune virtuose Marcel Huber, violoncelliste, nous revenait après une absence de cinq ans, en pleine possession de son talent. Ce jeune violoncelliste est depuis longtemps en pleine possession de la technique de son instrument, mais son audition d'hier nous le fait voir sous un autre jour: sa sonorité s'est étoffée, son autorité affermie. Il peut braver maintenant les plus hauts succès.

Quant à Mlle Yvonne Huber, elle est une pianiste de tout premier ordre. Pianiste de grand style, une des plus remarquables élèves d'Alfred Cortot, elle nous a montré sa fantastique virtuosité, sa précision, son sens exquis du rythme, une délicatesse raffinée.

Marcel Huber a dû biser l'Habanera de Ravel. Le programme, du reste, était fort bien agencé, et comportait notamment une pièce présentée ici en première audition: "Variations" de Paul Parav dans lesquelles Mlle Yvonne Huber a montré une technique de grande virtuosité.

De multiples ovations ont salué Marcel Huber après sa belle interprétation de la Sonate de Mendelssohn, car l'on a perçu en plus d'une technique déjà égale à celle des grands violoncellistes une sensibilité musicale très captivante. Dans d'autres pièces, il nous a révélé une fois de plus le côté brillant de sa technique prodigieuse avec un brio extraordinaire. Son programme se composait de l'Adagio de Bach, de la Suite ancienne de Locatelli et de la Danse hongroise de Brahms.

Yvonne Huber a joué avec beaucoup de délicatesse une pièce de Dédou de Sévère; quant au scherzo de Balakirev, elle l'a rendu avec une puissance de grand maître. En vérité, voilà deux artistes de premier plan. Au total, nous eûmes une audition qui a eu un succès sans précédent.

D. L.

HEUREUX QUI, COMME ULYSSE...



...a fait un beau voyage. Faire ses malles pour de lointaines contrées, quel Très pratique costume de laine carreaux, avec un chaud manteau trois-pièces pour toutes occasions. (3) Une cape de voyage, longueur trois-quarts, la blouse de crêpe, selon les exigences atmosphériques.

reuve! Et le plaisir est doublé quand on a un trousseau idéal comme celui-ci. (1) Trois pièces en gros tweed rugueux. (2) La malle garde-robe contenant les tenues de voyage assorties avec laquelle on peut porter soit le chandail de laine, soit

VENTE par TOUT le MAGASIN
EATON commençant SAMEDIBol en verre noir
et 3 bulbes de jacinthe
complet avec terre pour planter

L'ENSEMBLE

.69



Bol de 6 1/2" de diamètre et 3 1/2" de hauteur. Bulbes de jacinthe bleue, rose, rouge ou blanc. En vente à chaque étage du Magasin. Demandez à n'importe quel vendeur EATON dans n'importe quel département.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

"Maison Neuve"

LES ANCIENS DU COLLEGE DE MONTREAL

Le cercle dramatique des Anciens du Collège de Montréal interprétera, à la salle académique du collège, 3513 rue Guy (un peu plus haut que Sherbrooke), Maison Neuve, comédie en 4 actes de Victorien Sardou, lundi soir, le 14 novembre. Les billets sont en vente au Collège de Montréal, Fi. 1356.

Paroisse des Syriens
catholiques

Ce soir, à 8 h. 30, dans le sous-sol de l'église, ouverture de la tombola au profit de la colonie syrienne catholique.

Désordres à Dublin

Dublin, Etat libre d'Irlande, 11 (S. P. A.). — La Ligue contre l'impérialisme a causé hier soir des désordres dans les rues en manifestant contre la célébration de l'Armistice. Les manifestants arrachaient les coquelicots à la boutonnière de ceux qui les portaient. Ils brisèrent même une vitrine où l'on apercevait des coquelicots. La police a opéré plusieurs arrestations.

Alfred Laliberté
au Ritz-Carlton
le 4 décembre

Le pianiste et compositeur Alfred Laliberté sera l'un des principaux artistes au concert du 4 décembre au Ritz-Carlton au profit de l'Institut Bruchési. Il accompagnera sa jeune élève, Thérèse Jarry, dans le concert de Rachmaninoff et exécutera quelques-unes de ses compositions de folklore canadien.

Les prix de l'Académie
française

JACQUES CHARDONNE ET FRANCOIS-NOHAIN EN SONT LES TITULAIRES

Paris, 11 (S. P. A.). — Un prix de roman de 5,000 francs accordé chaque année par l'Académie française a été décerné à Jacques Chardonne, pour son roman "Claire". Le grand prix de 10,000 francs a été décerné à Francis-Noëhain, un collaborateur de l'Echo de Paris, pour ses œuvres complètes.

Feuilleton du "Devoir"

L'Aube sur la Montagne

par CLAUDE RENAUDY

2

(Suite)

La mère de Robert était morte jeune, laissant en son fils un appétit inassouvi de tendresse et une nostalgie de l'amour maternel. Noldy ne s'était jamais occupé de son enfant et n'avait vécu que pour ses affaires. Puis, un jour, une attaque l'avait emporté, et il n'avait laissé, en fait de fortune, que des dettes. Robert, qui jusqu'alors s'était enrichi, venait de se fiancer. Mais celle qu'il aimait était une personne pratique et se retira devant la pauvreté. Ce fut un éroulement pour Robert qui avait eu foi en cette femme et s'aperçut sou-

dain qu'elle ne ressemblait en rien à l'image idéale qu'il s'était faite d'elle. Il fallait vivre, et Robert, premier prix du Conservatoire et compositeur déjà célèbre, n'eut plus qu'une ressource: devenir chef de jazz. Les portes des amis riches se fermèrent une à une; on avait aimé recevoir le jeune prodige qui donnait des concerts très chics, on trouvait gênant d'employer le teneur.

A cette tourmente qui arrachait les illusions de Robert, comme le vent dépouille de leurs feuilles les arbres jeunes, le pauvre garçon n'avait pu opposer que sa foi. Grâce

à ses croyances, il n'avait pas sombré dans le désespoir. Pourtant il pouvait sourire, plaisanter, aller dans la vie avec une nonchalance affectée; il gardait en lui une tristesse poignante, un dégoût des choses et des gens que rien ne pouvait effacer.

Le silence avait gagné les maisons, puis la rue. Les volets s'étaient clos, la rumeur de la ville s'était apaisée. La brise qui passait sur le parc apportait la chanson claire du jet d'eau, et une douceur glissait le long des murs.

Robert reprit:

— Je suis fait probablement pour la souffrance. Mais maintenant, vois-tu, la coupe est pleine... et j'aurai sans doute un peu de répit. Il faut bien qu'il y ait des êtres qui pâtissent pour rétablir l'équilibre, pour tous ceux qui chantent et qui rient. C'est dans l'ordre, et je ne me révolte pas. Nous ne comprenons pas le sens de la vie, car nous ne regardons jamais que notre petite vie à nous, au lieu de contempler la grande vie de l'humanité tout entière.

Avec cette gêne qui saisit les

hommes lorsqu'ils se trouvent en face de profondes douleurs, Pierre plaisait:

— Tu deviens philosophe.

Ces mots banaux tombèrent dans la nuit allant rejoindre sans doute cette masse de mots qui ne signifient rien, qui passent sans faire ni bien ni peine, qui ne sont qu'un murmure des lèvres où l'âme n'entre pas.

Robert se redressa comme si la brise avait emporté un peu du fardeau qui pesait sur ses épaules.

— Demain, je serai loin... Il faut que je te quitte pour aller préparer ma malle. Dois-je emporter un revolver, afin de défendre chèrement ma vie, ou du coton pour me boucher les oreilles?

— Ne ris pas, ce n'est pas drôle... Mais ce qui m'inquiète le plus c'est la fin de cette annonce: "Le candidat doit être laid, quelconque, silencieux, effacé..." Cela cache quelque chose, une princesse lointaine enfermée dans une tour du Val d'Enfer.

— C'est cela qui serait amusant... Je pourrais sauver la princesse, sans craindre de perdre mon

cœur!

— Hum! ce n'est pas très sûr. D'ailleurs, il n'y a pas que ce danger, il y a aussi la ville...

— La ville?

— Oui, à vingt kilomètres du château, une ville d'eau, une ville de plaisir, bâtie dans la plaine au milieu des arbres et des fleurs. Lorsque mes camarades sont descendus jusqu'à la ville, ils n'ont pas eu le courage de la quitter. L'atmosphère lugubre du Val d'Enfer leur avait paru supportable tant qu'ils n'avaient pas découvert Alice-les-Bains. Mais, après avoir connu cette gaieté, cette clarté, ce bruit, toute la ville enfin, ils ont trouvé que leur prison était une gêne, et ils n'y sont pas revenus.

* * *

Le train s'ébranle dans la nuit.

Robert appuie sa tête lasse au drap gris du compartiment. En face de lui, un gros monsieur ronfle d'une façon monotone. Toute une famille affolée et hurlante s'installe, accablant de remarques désobligeantes "les gens qui n'ont pas de places gardées et ont sûrement changé les tickets pour s'emparer des coins".

Les regards des nouveaux venus se posent d'abord, furibonds, sur le dormeur que cela n'impressionne pas, puis, indignés, sur le jeune homme dont le visage d'une pâleur uniforme s'éclaircit d'un sourire amusé. Mais Robert ne bouge pas et ne daigne pas défendre sa cause. Enfin la famille se calme peu à peu. La mère roule les enfants dans des couvertures et d'autorité met la lampe en veilleuse.

De petits ronronnements mélodieux montent maintenant, scandés par la longue plainte du train.

Seul Robert ne peut dormir.

Le front appuyé à la vitre, il regarde le paysage fuir sous la lune. Des champs, des haies, des bois; ça et là, des toits noirs qui se groupent autour d'un clocher. Pas une lumière humaine, nulle part. Comme c'est bien là l'image de la vie de Robert: des fantômes d'arbres et des maisons mortes, des ombres chinoises sur un ciel morne! Toutes les portes fermées, toutes les clartés éteintes!

Robert s'adosse de nouveau aux coussins. Un rayon de la veilleuse glisse sur le visage blême, caresse le grand front que raient les sour-

cils sombres, dessine la bouche fatiguée pour sourire, mais qui, même close, garde un pli d'amertume. Celle-là doit être un heureux du monde. Mais qu'importe! Il va vers la jolie ville d'eau qui rit à bas sous le soleil et le ciel clair. Robert, lui, sen va au Val d'Enfer.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Pontiac, la responsabilité limitée, éditeur-propriétaire: Georges Pontiac, directeur-gérant.

ENQUETES ECONOMIQUES

COMMERCE ET FINANCE

La situation à l'étranger

UNE ETUDE DE LA BANQUE DE MONTREAL

TERRE-NEUVE

Les marchés extérieurs de la monnaie sèche ont un excès d'approvisionnement et les prix sont faibles. Les prix versés aux pêcheurs sont demeurés assez stables pendant toute la saison. La papeterie à Grand Falls produit toujours à plein rendement et celle de Corner Brook à environ 80 pour cent de sa capacité. La compagnie de Grand Falls a installé une nouvelle machine à papier qui devrait fonctionner vers le mois de février. L'activité minière à Buchans se maintient pleinement, et on expédie chaque jour à Botwood, pour l'exportation, de quatre à six convois de concentrés. Le commerce de gros et de détail est inactif; les rentrées sont lentes.

GRANDE-BRETAGNE

Suivant la tendance du mois précédent, les relevés du commerce extérieur de septembre, par comparaison avec le même mois en 1931, accusent une forte diminution des importations, mais une légère diminution des exportations. Sur une diminution totale de £14,000,000 ou de 20.5 pour cent, il y a £10,500,000 ou 74.7 pour cent de produits fabriqués. Les exportations ont diminué de £3,500,000 ou 12.1 pour cent et les réexportations, de £850,000 ou 22.8 pour cent. Le déficit de la balance commerciale visible pour les neuf premiers mois de cette année a été de £10,000,000 ou le cinquième de £280,500,000 la période correspondante de 1931. Il faut noter une avance légère, mais encourageante, de l'indice des frets de la Chambre of Shipping; à 19.06, il accuse 9.10 pour cent d'augmentation sur le mois d'août. Le résultat de l'offre de conversion de l'emprunt de guerre 5 pour cent qui a pris fin le 30 septembre a été satisfaisant. Sur £2,085,000,000, il a été converti quelque £1,920,000,000, ce qui laisse £165,000,000 à rembourser en espèces le 1er décembre. La récente émission par l'Etat de £150,000,000 de Bons 2 pour cent à l'échéance de 1935-38, au pair, a été un succès éclatant. Les fonds d'Etat anglais ont été fort demandés et dans certains cas, les cours ont monté à des niveaux très élevés. Le crédit anglais est maintenant sur la base de moins de 3-1-2 pour cent et le mouvement s'étend à toutes les catégories de bonnes valeurs de placement.

ETATS-UNIS

Une nouvelle augmentation de la production industrielle dont les proportions dépassent légèrement celles d'un mouvement saisonnier, s'est produite récemment, le gain le plus remarquable ayant été enregistré dans l'industrie cotonnière. Les gains prédominants aussi parmi plusieurs autres industries importantes. La production d'acier a atteint son plus fort volume depuis mai dernier, avec un rendement d'environ 17% de la capacité mais les opérations sont encore au-dessous de la moyenne de plusieurs années passées. Le sommet de la production, cette année, 27%, a été atteint en janvier. La production des autos a décliné considérablement, à la fois par rapport aux mois précédents et par rapport au niveau d'il y a un an. Les prix de plusieurs produits ont été fermes ou ont monté quelque peu. La laine indienne a monté de 10 cents la lb à 45 cts, ce qui est le plus haut prix depuis mars. Le prix de la soie est également monté à son plus haut point depuis février tant que les pesos ont grimpé à 8 cents 1/2 la livre, plus du double de ce qu'ils étaient, mais tous ces produits, par la suite, ont perdu une partie de leur avance. Avec les élections nationales pour le début de novembre, la stabilité générale des affaires, surtout la stabilité de la demande des produits de consommation, est considérée comme satisfaisante, étant donné l'incertitude politique qui règne habituellement à ce moment-là. La situation financière accuse quelque amélioration, et les facilités de banques sont moins nombreuses. Les marchés des obligations ont manifesté des alternances de faiblesse et de fermeté, mais il n'y a eu, règle générale, que des réactions peu vives sur toute la cote.

FRANCE

L'emprunt de conversion du Gouvernement le mois dernier a été un succès remarquable. Sur les 85 milliards de francs (3,633,750,000 dollars canadiens) que représentaient les titres atteints, seulement 1,585 millions de francs (67,758,000 dollars canadiens) devront être remboursés le 1er novembre. La prochaine mesure du Gouvernement sera de régler le déficit du budget, que l'on estime à 10 milliards de francs.

Avis légal

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de :

J.-DANIEL LORTIE,

543 rue St-Jacques,

VERDUN, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que Joseph-Daniel Lortie, de 543 rue St-Jacques, à Verdun, P.Q., a le 10ème jour de novembre, 1932, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, juge de la Cour Supérieure, a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 22ème jour de novembre, 1932, à 2 h. 30 de l'après-midi, au bureau du Secrétaire Officiel, chambre 31, Palais de Justice.

L.-T. LEFORT, gardien,

60 rue St-Jacques, ouest,

Tél. Harbord 4423. Montréal.

J.-PAUL BENOIST, C.P.A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ. SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles. 17, rue St-François-Xavier - C.B. 208. Tél. MARquette 5339.

Les obligations

Dominion du Canada	Offre	Demande
5 1/2% 1er nov. 1932	98 1/2	99 1/2
5 1/2% 1er nov. 1933	100 1/2	101 1/2
5 1/2% 1er nov. 1934	112 1/2	113 1/2
5 1/2% 1er nov. 1935	103 1/2	104 1/2
5 1/2% 1er sept. 1940	101 1/2	102 1/2
4 1/2% 15 oct. 1944	97 1/2	98 1/2
4 1/2% 1er fév. 1946	97 1/2	98 1/2
4 1/2% 1er nov. 1946-50	97 1/2	98 1/2
4 1/2% 1er nov. 1947-57	96 1/2	97 1/2
4 1/2% 1er nov. 1948-58	97 1/2	98 1/2
4 1/2% 1er nov. 1949-59	98 1/2	99 1/2
4 1/2% 1er oct. 1960	96 1/2	97 1/2
5% 15 nov. 1935	101 1/2	102 1/2
5% 15 nov. 1941	101 1/2	102 1/2

Avic la garantie de l'Etat	Offre	Demande
C.N.R. 4 1/2% 1951	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1954	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1956	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1957	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1958	97 1/2	98 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1959	100 1/2	101 1/2
C.N.R. 5% 1960	104 1/2	105 1/2
C.N.R. 5% 1961	104 1/2	105 1/2
Mont. Harbord 5% 1950	101 1/2	102 1/2
Can. Nat. SS. 5% 1953	103 1/2	104 1/2

Provinces et municipalités	Offre	Demande
Alberta, 6% 1947	101 1/2	102 1/2
British Columbia, 6% 1947	101 1/2	102 1/2
Manitoba, 6% 1947	101 1/2	102 1/2
Ontario, 6% 1947	101 1/2	102 1/2
Quebec, 6% 1947	101 1/2	102 1/2
Saskatchewan, 6% 1947	101 1/2	102 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

Compagnies	Offre	Demande
Albion 5% 1932	19 1/2	21 1/2
Acad. Sugar, 6% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2
Albion 5% 1946	83 1/2	84 1/2

AIRD and SON, Ltd

Une organisation essentiellement canadienne-française malgré son nom — Elle est au nombre des cinq plus importantes fabriques de chaussures au pays — La "Albee Shoe Co. Ltd", filiale de "Aird and Son"

S'il arrive encore assez souvent que le fils continue dans le métier ou la profession de son père et prolonge en quelque sorte l'œuvre de ce dernier, il n'est pas rare non plus de voir les frères s'engager dans la même occupation. Ce qui est plus rare, c'est de voir trois frères adopter le même métier ou un métier similaire, se lancer ensuite en affaires séparément et tous trois obtenir un véritable succès avec leur entreprise.

C'est le cas pourtant de MM. Narcisse, Jules et Théophile Gagnon. Il y a une quarantaine d'années, les trois Gagnon, comme disaient leurs amis, étaient tous engagés dans la production des chaussures, mais à titre de cordonniers. Les trois toutefois avaient la même ambition de se créer une place au soleil, les trois avaient l'esprit d'entreprise et la persévérance qui font les succès rapides lorsqu'ils reposent sur une bonne et solide expérience. Aussi quelques années plus tard étaient-ils devenus tous propriétaires ou copropriétaires d'importantes fabriques. M. Narcisse Gagnon était devenu propriétaire de *Aird and Son*, fabrique de chaussures à prix populaires, pour femmes et fillettes; M. Théophile Gagnon avait fondé la maison *Gagnon et Lachapelle*, spécialisée dans les chaussures pour dames; et M. Jules Gagnon avait lancé la *Parisienne Shoe Co.* pour la production des chaussures de luxe pour femmes.

M. Narcisse Gagnon était tailleur de cuir. Après avoir pratiqué son métier pendant plusieurs années, il se lançait en affaires et montait un magasin de chaussures. Etant du métier, il était en mesure d'assurer des produits de bonne qualité à ses clients et son commerce devenait rapidement prospère grâce à la réputation qu'il sut lui gagner.



M. WILFRID GAGNON, président de la compagnie Aird and Son, Limited.

pour pouvoir répondre aux besoins d'un commerce qui a rapidement progressé et en 1916 M. Narcisse Gagnon faisait construire l'immeuble où est située la fabrique aujourd'hui, rue Ontario est, près de Saint-Timothée.

Depuis la mort de M. Narcisse Gagnon en 1926, l'entreprise, qui fut organisée en compagnie à responsabilité limitée il y a près de douze ans, est passée à sa famille. Et c'est un fils, M. Wilfrid Gagnon, qui est président de la compagnie depuis cette époque. Il était attaché à la maison depuis sa sortie du collège en 1918 et il était directeur de la compagnie depuis qu'elle a été constituée.

La première impression qui se dégage d'une visite, même des plus sommaires et des plus rapides, de la fabrique *Aird and Son, Limited*, c'est qu'il n'est pas un pouce carré des 30,000 pieds de superficie utilisés à la fabrication qui ne soit pleinement employé. Les quelque trois cents employés, dont une centaine de femmes, sont généralement placés tout autour de chaque étage pour pouvoir tout profiter de la lumière du jour. La partie centrale est employée par les séchoirs, ou est utilisée pour le transport d'une partie à l'autre des ateliers.

Depuis de nombreuses années — c'est un fait remarquable — la maison *Aird and Son* a toujours maintenu sa production constamment près de son maximum possible et c'est l'une des rares fabriques où la saison morte est généralement limitée à trois ou quatre semaines par année, caractéristique qui est pour le moins assez appréciée des ouvriers que des patrons. Cela est dû pour une bonne part au fait que l'on y produit surtout des chaussures à prix populaires, à la portée de toutes les bourses, et à cet autre fait que toutes les marques *Aird* ont une réputation solide et établie.

"La politique de *Aird and Son, Limited*, nous a déclaré M. Wilfrid Gagnon au cours d'une entrevue ces jours derniers, a été de fabriquer d'abord une bonne chaussure et d'établir son prix ensuite et non pas de fabriquer en vue de

l'opinion d'un banquier

Albert Dumas

Photographe

pouvoir vendre nos produits à un prix fixé d'avance. Naturellement, les chaussures plus luxueuses, telles celles qui sont fabriquées à notre filiale, la *Albee Shoe Co. Ltd.*, chaussures dont le coût de fabrication est le double de celles que nous fabriquons ici, sont faites avec des cuirs choisis, plus fins. Mais jamais nous ne sacrifions la qualité, quelle que soit la partie de la chaussure. Nous produisons toujours une chaussure de bonne qualité, donc de durée. Et si quelques catégories, destinées à certaines classes de consommateurs — nous avons par exemple une clientèle bien établie dans plusieurs communautés religieuses — ne changent guère, par contre tous nos autres modèles sont conformes aux plus récentes exigences de la mode."

La maison *Aird and Son* ne produit que des chaussures pour femmes et quelques modèles pour fillettes. Cela ne signifie pas toutefois que le nombre de ses modèles soit limité — nous en comptons au moins soixante-quinze dans le catalogue de la maison, — mais que toute la production tend à se limiter à une catégorie de consommateurs. C'est la méthode moderne de mieux servir, méthode particulièrement en honneur dans la fabrication de la chaussure parce qu'elle a pour effet d'assurer de meilleurs produits à des prix moins élevés.

C'est grâce au fait que la maison *Aird and Son* répond aux besoins de la femme de la classe moyenne qu'elle peut maintenir une production normale l'année durant ou presque et qu'elle a pu, quoique employant peut-être moins d'ouvriers que d'autres fabriques, se maintenir quand même depuis plusieurs années au nombre des cinq principales fabriques du pays.

Sa production annuelle, en effet, se maintient généralement aux environs de 400,000 paires de chaussures. Les statistiques de la "United Shoe" nous révèlent le fait que *Aird and Son* ont fabriqué plus de 10 millions de paires de chaussures depuis 1898. Aussi, s'il est des années où *Aird and Son* sont en quatrième ou en cinquième place quant à leur volume de production, il en est d'autres par contre où ils sont en troisième. Fait qui tend aussi à expliquer cette stabilité, c'est que la maison maintient toujours un stock de plusieurs de ses modèles les plus populaires. Il en résulte que non seulement les clients peuvent toujours avoir le modèle qu'ils désirent répéter, mais que les marchands ne sont pas dans la nécessité de porter des stocks considérables tout en étant assurés de pouvoir s'en procurer facilement au besoin, même en petites quantités.

Aird and Son, Limited produisent des chaussures fabriquées d'après le système McKay et d'après le système communément appelé "turn", soit la chaussure faite de l'intérieur à l'extérieur puis retournée ensuite. Ce dernier système, on le sait, assure une chaussure beaucoup plus souple qui obéit mieux aux mouvements du pied. *Aird and Son*, toutefois, produisent aussi une grande variété de modèles avec supports en acier pour mieux asseoir l'arche du pied. C'est la seule fabrique au pays qui produise, grâce à une entente spéciale avec la *Ault-Williamson Shoe Co.*, d'Auburn, Maine, et de Saint-Louis, Missouri, les chaussures "Constant Comfort". Le succès obtenu au Canada a été tel que l'an dernier on a dû augmenter à 600 paires par jour la production de cette chaussure dont on offre présentement une quinzaine de modèles divers.

Les autres marques de la compagnie sont *Aird-Maid*, *Aird-Line*, *Arch-Bridge*, *Arch-Comfort Turn*, *Queen Anne* et *Fairy Shoe*.

Ces différentes marques sont connues et distribuées de l'Atlantique au Pacifique. La compagnie emploie quatre voyageurs qui se répartissent le territoire canadien, visitant et les grossistes et les principaux détaillants.

Il y a un peu plus d'un an, *Aird and Son, Limited* devenaient acquéreurs de la *Albee Shoe Co.* dont la fabrique est située à 205, ouest, rue Vitry. Cette usine complète bien celle de la rue Ontario puisqu'on y fabrique exclusivement des chaussures de haute qualité pour femmes. La capacité de production de cette fabrique est de 100,000 paires par année.

Actuellement, la production s'y fait au ralenti à cause de la crise. Mais on compte qu'elle montera rapidement dès que les effets de la reprise commenceront à se faire sentir.

Partout dans ces deux fabriques, comme c'est le cas chez les propriétaires, nous nous trouvons en présence des nôtres. Tout le personnel est canadien-français, comme le sont les chefs de services et ceux qui sont chargés de la direction des différents ateliers.

LA VIE SPORTIVE

Montréal a perdu la joute d'ouverture

(Par X.-E. Narbonne)

Les fervents du sport national canadien ont pu être témoins de l'inauguration de la Ligue de Hockey Nationale au Forum hier soir, mais la partie d'ouverture n'a donné lieu à aucune cérémonie et les spectateurs n'ont pu croire au plein milieu de la saison. Les arbitres Rodden et Cameron appelaient les joueurs de centre au milieu de la glace et après le "Dieu Sauve le Roi", le vétérinaire Mike fit entendre le son du sifflet, mit la rondelle entre les bâtons de Hooley Smith et de Carl Voss, puis la joute commença.

L'assistance était la plus maigre encore enregistrée à une joute d'inauguration, car à peine sept mille personnes assistaient à la première de la saison 1932-33, mais, cependant, cela n'a pas empêché la joute d'être intéressante et ceux qui ne sont pas trop atteints par la dépression ont pu être témoins d'une partie excessivement rapide et dénuée de toute brutalité. Il convient de féliciter les porte-couleurs des deux clubs pour leur respect des règlements, hier soir, et il est à souhaiter qu'ils continueront ainsi pendant toute la saison et que les autres équipes du circuit Calder suivront leur exemple. Les arbitres eurent donc la tâche facile et MM. Rodden et Cameron n'eurent aucune difficulté à diriger cette rencontre. Ces officiers donnèrent pleine et entière satisfaction aux intéressés et le public était satisfait. Voilà donc un excellent début.

Les Rangers, qui n'ont perdu aucune joute d'inauguration depuis sept ans, ont remporté la palme hier soir par un résultat de 4 à 2, bien que les joueurs du club de l'ancien Hammond étaient bien mérités. Les hommes de Lester Patrick se sont affirmés supérieurs à leurs adversaires du commencement à la fin, mais il faut ajouter que la tenue du jeune Aitkenhead, qui a fait ses débuts comme gardien de but pour le club new-yorkais, a grandement contribué à l'échec des locaux. L'ancien gardien des Bronx, de la Ligue Canado-Américaine, a joué comme un vétérain et a fait oublier le départ de John Ross Roach, qui est maintenant avec les Ailes Rouges de Détroit.

Aitkenhead a fait de merveilleux arrêts hier soir et les deux points enregistrés contre lui peuvent être attribués à la négligence de la défense de couvrir les Maroons alors que Trotter, Wentworth et Brydson faisaient une attaque contre le territoire des Rangers. Ching Johnson et Heller furent solides sur la défense des visiteurs, mais les étoiles des vainqueurs furent sans contredit les frères Cook et Carl Voss, qui remplaçaient Frank Boucher, retenu par la maladie à Springfield. Cecil Dillon et Somers furent très efficaces pour le club du colonel Hammond et le premier eut les honneurs de la soirée pour les points enregistrés, car il mit deux fois la rondelle dans les filets de Flat Walsh.

Le jeu des Rangers fut beaucoup plus sympathique que celui des locaux. Les passes étaient faites avec précision et les lancers étaient justes. Lorsqu'un joueur se lançait à l'attaque, il avait constamment un camarade qui se trouvait au bon endroit pour recevoir la rondelle et aussitôt que le couloir était intercepté par un rival ou qu'un lancer était bloqué par Flat Walsh, les joueurs revenaient à leur poste pour faire échec à la contre-attaque. En un mot le jeu du club visiteur était quasi parfait et c'est ce qui lui a permis de remporter la palme.

L'équipe des Maroons ne doit pas se décourager pour l'échec subi dans la première joute de la saison et avec un peu plus d'entraînement et lorsque les joueurs se seront familiarisés dans leur jeu, le club Montréal sera de taille à faire la vie dure à leurs rivaux.

La défense de Maroons s'est révélée supérieure à celle de l'adversaire. Wentworth est une excellente acquisition pour le Montréal et Lionel Conacher paraît être en bonne condition.

Sur l'attaque, Dave Trotter, Paul Haynes et Plaxton ont fait un excellent travail et lorsque Hooley Smith aura repris sa forme d'autrefois, l'équipe du président Strachan sera en mesure de remporter de nombreuses victoires.

Baldy Northcott s'est beaucoup dépensé hier soir, mais il a fait perdre de belles chances à son club en dépassant la ligne bleue en avant de ses coéquipiers. C'est un défaut que Northcott devra se corriger et il en est de même pour Jimmy Ward.

Le jeu des locaux fut plutôt individuel mais il faut reconnaître que le Montréal n'est pas en bonne condition et qu'avec de l'entraînement il améliorera grandement son jeu et pourra se qualifier pour les séries de détail à la fin de la saison.

Les Leafs ont annulé avec Boston

Toronto, 11. — Les champions du monde, les Leafs, de Toronto, ont fait l'ouverture de leur saison hier soir alors qu'ils avaient à faire face aux Bruins de Boston et malgré tous les efforts des hommes de Connie Smythe les Torontonien furent impuissants à décrocher la victoire et durent se contenter d'un résultat nul de 1 à 1 après une période supplémentaire.

La joute ne fut pas des plus brillantes car les joueurs ne semblent pas avoir pu se mettre en assez bonne condition pour mener le bal à une allure rapide mais comme le jeu fut balancé et que les Leafs ont pu éviter un échec les amateurs de la Ville Reine ont paru satisfaits.

King Clancy, l'as défensif des champions, a compté leur seul point après une mêlée dans la première période.

Le point de Boston a été fait à la deuxième période de façon assez identique. Red Beattie, absent l'an dernier avec une jambe fracturée, a marqué son retour sous l'uniforme en prenant le premier point des Bruins cette saison.

Charley Conacher a reçu une majeure de dix minutes dans la période supplémentaire pour avoir échangé des propos aigres-doux avec l'arbitre Daignault. Il avait été puni pour avoir frappé Barry.

Composition des équipes:

BOSTON	TORONTO
Thompson but	Chabot
Shore déf.	Horner
Hitchman déf.	Clancy
Beattie centre	Primeau
Oliver aile	Conacher
Galbraith aile	Jackson

Substituts:
Boston: Owen, Stewart, Barry, Burch, Heximer, Chapman et F. Jerwa.
Toronto: Levinsky, Day, Blair, Bailey, Gracie, Doraty, Darragh et Cotton.

Arbitres: Jerry Goodman et E. Daignault.
Sommaire:

Première période	8.40
Punitions: Clancy, Horner, Stewart 3, Cotton, Clapper, Bailey 2, Conacher 2, Shore 2.	

Deuxième période	9.26
Punitions: Conacher, Bailey, Clapper, Hitchman.	

Troisième période	Pas de point.
Punitions: Day, Clapper.	

Période supplémentaire	Pas de point.
------------------------	---------------

Le classement des équipes

LIGUE CANADIENNE	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	0	0	1	1	1	0
Canadien	0	0	0	0	0	0
Ottawa	0	0	0	0	0	0
Américains	0	0	0	0	0	0
Maroons	0	1	0	2	4	0

Section américaine	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Rangers	1	0	0	4	2	2
Détroit	1	0	0	3	1	2
Boston	0	0	1	1	1	1
Chicago	0	1	0	1	1	3

LIGUE CANAMERICAINE	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	1	0	0	4	3	2
Philadelphie	0	0	1	2	2	1
Boston	0	0	1	2	2	1
Québec	0	1	0	3	4	0
Springfield	0	0	0	0	0	0
New-Haven	0	0	0	0	0	0

Alignement des équipes:

MONTREAL	RANGERS
Walsh but	Aitkenhead
Conacher déf.	Johnson
Wentworth déf.	Heller
Smith centre	Voss
Northcott avant	W. Cook
Ward avant	F. Cook

Substituts:
Montréal: Blake, Trotter, Brydson, Haynes, Robinson, Plaxton, Gallagher, Duguid, Phillips.
Rangers: Siebert, Dillon, Murdoch, Keeling, Somers, Brennan, Heximer.

Première période	14.00
Punitions: Siebert, Brennan.	
Deuxième période	14.24
Punitions: Conacher, Heller.	
Troisième période	10.57
Punitions: Brennan 2, Trotter, W. Cook.	

Le Chicago est défait par Détroit

Détroit, 11. — Les Ailes Rouges et les Esperviers Noirs ont fait, hier soir, l'inauguration des séries de la Ligue Nationale en présence de huit mille personnes réunies à l'Olympia. Les locaux, qui avaient perdu plusieurs joueurs, à la suite du retour des Sénateurs dans la N. H. L., présentaient une équipe composée de vétérans et de nouveaux joueurs recrutés chez les Shamrocks, de la Ligue Américaine, et les hommes de Jack Adams ont eu un heureux début, alors qu'ils triomphèrent des protégés du major McLoughlin par un résultat de 3 à 1.

Johnny Gottselig a sauvé Chicago d'un blanchissage au cours d'une mêlée devant les buts de Roach étendu sur la glace.

Alignement des équipes:

Chicago	Détroit
Gardiner but	Roach
Graham déf.	Evans
Abel déf.	Young
Gottselig centre	Marker
Thompson avant	Sorrell
Couture avant	Goldsworthy
Subs. Chicago: Ripley, March, Rommes, Cook, Jenkins, MacFarlane, Holmes, Bostrum.	
Subs. Détroit: Emms, Carson, Aurie, Lewis, Goodfellow, Hanson, Wiseman, Buswell, Riley.	
Arbitres: Cooper, Smeaton et Art. Duncan.	

SOMMAIRE

Première période	12.00
Punitions: Goldsworthy, Thompson, Couture, Abel, Goodfellow 2, Bostrum, Ripley, Hanson.	

Deuxième période	9.45
Punitions: Jenkins, Aurie, Lewis, Goodfellow.	

Troisième période	18.45
Punitions: Emms, Couture, Abel, Goldsworthy.	

Sommaire:

Première période	8.40
Punitions: Clancy, Horner, Stewart 3, Cotton, Clapper, Bailey 2, Conacher 2, Shore 2.	

Deuxième période	9.26
Punitions: Conacher, Bailey, Clapper, Hitchman.	

Troisième période	Pas de point.
Punitions: Day, Clapper.	

Période supplémentaire	Pas de point.
------------------------	---------------

Providence débute par une victoire

Québec, 11. — Les Beavers de Québec, après une absence de quatre ans, ont fait leur rentrée dans la Ligue Canado-Américaine, alors qu'ils étaient opposés aux Rouges de Providence dans la partie qui marquait l'inauguration de la saison de cette ligue mineure. Les hommes de Billy Coutu, qui ont remporté le championnat l'an dernier, sont sortis victorieux par un résultat de 4 à 3 après une lutte rapide, intéressante et surtout fort contestée.

Le premier ministre de la province de Québec, M. Alexandre Taschereau, a mis la rondelle au jeu, aux applaudissements des cinq mille personnes présentes.

Providence a compté le premier, grâce à Gazy Hart, mais à la fin de la période les équipes étaient égales 2-2.

Les Reds ont repris le dessus à la seconde sur coup de Connors, mais Chouinard a égalisé sur une passe de Pusie après sept minutes de la troisième.

Avec moins de trois minutes à jouer, Léo Murray a donné la victoire à Providence après une passe de Hago Harrington.

Composition des équipes:

Québec	Providence
Seed but	Lamontagne
Trapp déf.	Savard
Lesieur déf.	Himes
Murray centre	Ward
Harrington avant	Dubé
A. Giroux avant	Toupin
Subs. Providence: Hingsperger, Alexandre, Hart, Vail, Connors, Rivers, Taylor.	
Subs. Québec: Pusie, Purcell, Chouinard, G. Giroux, Callaghan, McIntyre, Dries.	

SOMMAIRE

Première partie	4.20
Punitions: Hart, Himes.	
Deuxième partie	15.55
Punitions: Savard.	

Troisième partie	17.45
Punitions: Murray, Harrington, Callaghan, Lesieur, Dubé, Ward, Giroux.	

Arbitres: Martineau et Davins.

FORUM WILBANK 6131

CANADIENS BILLETS de SAISON

Les souscripteurs sont priés, s'ils désirent voir la joute entière de samedi, le 12 novembre, entre BOSTON et CANADIENS, de bien vouloir retenir leurs billets aussitôt que possible aujourd'hui ou samedi.

Guichet ouvert de 9 a.m. à 7 p.m. tous les jours.

Préliminaires intéressantes pour lundi

Si les numéros de semi-finale et de finale de la séance de lutte de lundi soir au marché Saint-Jacques, suscitent un intérêt énorme à cause de la présence des champions du monde Eugène Tremblay et Steve Passas, qui auront comme adversaires Bill O'Brien et Graham Stockton, le programme des préliminaires ne manquera pas d'intéresser autant les amateurs de plus en plus nombreux des canches du promoteur Lamontagne.

Mais qui verra-t-on? Ray Lamontagne a été assez heureux pour constituer un programme vraiment hors ligne avec Fred Bruno, Maurice Litchford, Young Sonnenberg, Sam Chuck, Ted Bell et Tony Morris.

Bruno, on le sait, est un des lutteurs les plus rudes du monde de la lutte. Personne ne niera sa valeur, cependant. Il faut toujours considérer le fait que les mauvais coups pour celui qui la pratique. C'est cette conséquence qui a fait perdre à Bruno deux fois la chance de remporter le championnat. Contre Steve Passas, en effet, le même homme, qui est en finale lundi contre Stockton, Bruno, qui avait des chances de gagner, fut une fois, précipité hors des câbles, pour être incapable de revenir et, une fois, il eut la jambe brisée, dans une autre chute hors des câbles. Maurice Litchford, le gars de Verdun, n'entend pas se laisser brutaliser et il a l'intention de faire la leçon à l'idole italienne si celle-ci veut encore faire des siennes. Les deux hommes lutteront trente minutes.

La rencontre de vingt minutes entre Sam Chuck et Young Sonnenberg ne manquera pas d'intéresser le public du lundi. On connaît la valeur de ces deux hommes qui renouvelleront leurs exploits pour tenter d'obtenir une victoire.

Ted Bell, de Montréal, et Tony Morris, de Lachine, seront les adversaires de la première préliminaire de quinze minutes. Les deux hommes devraient fournir un spectacle rapide et enlevé.

Quant à la semi-finale, nous n'avons pas besoin d'insister, aujourd'hui, du moins sur leur valeur et sur leur attraction. Qui n'aimera pas à revoir le champion du monde, Eugène Tremblay, dont on connaît l'adresse, l'expérience et les nombreux succès? Bill O'Brien, son adversaire, n'est certainement pas à dédaigner, surtout si l'on tient compte du fait que celui-ci profitera d'une rencontre avec un homme de la valeur de Tremblay pour faire ses preuves, démontrer sa valeur, et obtenir une finale dans un avenir rapproché.

Dans la finale, on verra le champion mi-lourd du monde, reconnu par la National Wrestling Association, Steve Passas, contre le fameux lutteur Graham Stockton, que l'on a vu il y a quinze jours contre le moins fameux Mephisto. Stockton s'est entraîné activement depuis deux ou trois jours et il entend faire une lutte de corsaire au champion. La venue de Passas ici, provoque, comme nous le disons plus haut, un intérêt énorme. On n'oublie donc pas de se rendre nombreux lundi soir, au "petit marché", angle des rues Ontario et Amherst.

Une réunion aura lieu mardi

Les propriétaires des pistes de courses de la province de Québec se réuniront mardi prochain, à l'hôtel Windsor, pour jeter les bases de la nouvelle association qui doit régir le turf dans notre province. Cette association sera connue sous le nom de *Quebec Racing Association*.

Les jockey clubs qui feront partie de cette association seront ceux qui opèrent les pistes Blue Bonnets, Dorval, Ottawa, Mont-Royal et King's Park et les délégués à la réunion de mardi seront MM. Jos. Cattarini et Léo Dandurand, pour Blue Bonnets et Dorval, William-V. Dwyer et Shenker, pour Mont-Royal, T.-P. Gorman, colonel Murphy et major Ross pour Ottawa, et Lew Smith, Frank Reitman et X.-E. Narbonne pour King's Park.

Le rugby

La partie interprovinciale de rugby entre Québec et Ontario sera jouée cet après-midi, à 2 h. 30, au terrain du M.A.A.A. On compte sur la présence de S. H. le maire Fernand Rinfret.

Voici les joueurs qui ont été choisis pour jouer sur le club de Québec:

D. Morewood, Banque de Montréal.
Bayley, Banque de Montréal.
King, Vickers.
Grimes-Graeme, McGill.
McCoy, M.A.A.A.
Patterson, M.A.A.A.
Alden, Vickers.
Chippendale, M.A.A.A.
Litchmore, Westward.
McCauley, M.A.A.A.
Cameron, MacDonald.
Reid, M.A.A.A.
Hall, Westward.

Joseph "Toots" Mondt trouvé coupable

Barrie, 11. (S.P.C.) — Joseph "Toots" Mondt, promoteur de lutte de New-York, a été trouvé coupable de négligence criminelle hier soir et condamné à une année de détention à la prison provinciale de l'Ontario, par le juge Patrick Kerwin, de la Cour suprême. L'accusation découlait de la mort d'une jeune fille de Toronto alors qu'elle se trouvait dans l'automobile de Mondt.

D.-L. McCarthy, l'avocat de Mondt, a annoncé après la condamnation que son client ferait immédiatement appel du jugement.

Le tournoi des novices est terminé

Le tournoi de boxe des novices s'est terminé hier soir au C.P.R.A. A.A. alors que furent disputées les semi-finales et les finales. Les combats à l'affiche hier soir ont été très intéressants et les rencontres ont donné les résultats suivants:

Classe 100 lbs
A. Halbert, Y.M.H.A., défait S. Scanzana, Iverly Sett., par décision.

Classe 108 lbs
R. Ladrone, Iverly Sett., défait W. Barrie, Palms Court, décision.

Classe 118 lbs
S. Norton, Beld. Cort., défait S. Singerman, Y.M.H.A., décision.

Classe 126 lbs
R. Huard, C.P.R., défait J. Bartuccio, St-Zotique, par K.O. 3e ronde.

Classe 135 lbs
M. Alper, Y.M.H.A., défait M. Lafrenière, C.P.R., décision.

Classe 147 lbs
L. Pope, Iverly Sett., défait H. Gordon, Y.M.H.A., décision.

Classe 155 lbs
W. Evans, St. Albans, défait J. Galley, C.N.R., décision.

Classe 160 lbs
G. Cunningham, Griff. B.C., défait A. Desormeaux, Beld. Cort., décision.

Classe 175 lbs
J. Murphy, Iverly Sett., défait P. Boulton, Beld. Cort., par défaut.

Classe 185 lbs
C. Cunningham, Griff. B.C., défait L. Murphy, Black Watch, décision.

Classe 190 lbs
M. Weiner, Univ. Sett., défait A. Aucoin, Marceau, décision.

Classe 200 lbs
R. Brunet, ind., défait Green-shields, Y.M.H.A., décision.

Classe 210 lbs
J. Weibusch, Beld. Cort., défait L. Shaw, C.P.R., par K.O. 2e ronde.

Classe 220 lbs
D. Cameron, Black Watch, défait J. Orlando, Iverly Sett., décision.

Classe 230 lbs
W. Notman, St. Albans, défait L. Stables, Trenholme, par K.O. 10e ronde.

Classe 240 lbs
L. Gouch, Verdun, défait L. Glen-dinning, Lasalle, décision.

Classe 250 lbs
L. Paul, Marceau, défait Lemieux, Iverly Sett., décision.

Classe 260 lbs
Tommy Burns, B.C., défait Gladstone Barrows, T.A.C., par K.O. 2e ronde.

Classe 270 lbs
R. Ladrone, Iverly Sett., défait A. Halbert, Y.M.H.A., décision.

Classe 280 lbs
S. Norton, Beld. Cort., défait L. Bean, St-Zotique, décision.

Classe 290 lbs
M. Alper, Y.M.H.A., défait R. Huard, C.P.R., décision.

Classe 300 lbs
L. Pope, Iverly Sett., défait Evans, St. Albans, décision.

Classe 310 lbs
J. Murphy, Iverly Sett., défait Cunningham, Griff. B.C., décision.

Classe 320 lbs
C. Cunningham, Griff. B.C., défait M. Weiner, Univ. Sett., par K.O. 2e ronde.

Classe 330 lbs
W. Notman, St. Albans, défait P. Cameron, Black Watch, décision.

Classe 340 lbs
J. Weibusch, Beld. Cort., défait R. Brunet, ind., décision.

Classe 350 lbs
L. Paul, Marceau, défait L. Cough, Verdun, décision.

Classe 360 lbs
Jacques Cartier, L.L.L., L. Jean-Victor Cartier, L.L.L., L. J. Barcelo, L.L.L., B. J. Sague Rivard, L.L.L., L. L. L.

Classe 370 lbs
CARTIER, BARCELO & RIVARD
AVOCATS
Chambre 920, "Tramways Bldg", 159 ouest, rue Craig - Montréal

Classe 380 lbs
MAURICE DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.
Soliciteur Général
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon & Melgheun
Immeuble MORIN
111 COTE DE LA MONTAGNE
Téléphones: 2-0212 et 2-0213
QUEBEC

Sur le bord de la bande

Les Maroons n'ont pas eu de chance hier soir dans leur partie d'ouverture de la saison de hockey à Montréal. Battus par le résultat de 4 à 2, ils ont dû avouer que les Rangers leur étaient supérieurs, au début de la saison du moins.

C'est la septième partie d'ouverture de saison que les Rangers gagnent en sept années, un record parfait. Le club de Lester Patrick n'a jamais été défait dans une partie d'ouverture et il est très fier de cela.

La section des millionnaires s'est seule montrée fidèle aux Maroons en assistant en grand nombre à la partie d'ouverture. Les autres sections n'étaient pas remplies, il s'en faut de beaucoup. Ceux qui doutent encore de la crise...

Les Maroons n'ont pas été de beaucoup inférieurs aux Rangers. Si l'on prend en considération le fait qu'ils présentaient hier une équipe remaniée de fond en comble, il faut avouer qu'ils n'ont pas mal figuré contre les artistes qui composent le club du colonel Hammond.

Aitkenhead a bien débuté dans les buts des Rangers. Voilà un jeune qui se créera une belle réputation pour peu qu'il continue à travailler avec autant de sang-froid qu'il en a montré hier.

Les Canadiens étaient dans une loge à la partie d'hier soir. Ils sont anxieux de débiter, eux aussi, et ils se proposent bien de faire mieux que les Maroons.

Northcott a commis au fait commettre plusieurs hors-jeu hier soir en traversant la ligne bleue en avant de la rondelle. Il s'est tout de même fait pardonner ces excès de vitesse en comptant le deuxième point sur une passe de Haynes.

Les jeunes recrues des Maroons ont paru plus efficaces que les vétérans. Hooley Smith, en particulier, n'a pas donné toute sa mesure. Son fameux crochet n'a pas fonctionné du tout.

De tous les anciens, Conacher a été le plus solide. Il a prouvé qu'il serait encore au cours de la prochaine saison le pilier principal de la défense des Maroons.

Aucune cérémonie n'a marqué l'ouverture de la saison. A en juger par ce qui s'est passé au début de la partie d'hier, les spectateurs se seraient crus en pleine saison active.

Il n'y a eu que huit punitions au cours de la rencontre. Il semble que les joueurs s'efforcent de rester sur la glace car chaque fois qu'une équipe a un homme de moins, les adversaires déclanchent des attaques dangereuses.

Le jeu de Plaxton a été remarqué. Avec son copain Dave Trotter, il devrait connaître une saison excellente.

Les frères Cook, même sans Frank Boucher, ont joué avec brio. C'est une combinaison qui n'a pas sa pareille dans le hockey organisé.

Les amateurs attendent avec impatience la partie de demain soir afin de faire des comparaisons entre l'édition 1932-33 des Canadiens et celle des Maroons qu'ils ont vue à l'oeuvre hier soir.

Au Séminaire de Ste-Thérèse

Les vingt-cinq ans de prêtrise du supérieur, M. l'abbé Henri Lecompte — La Saint-Charles Borromée — Grand-messe solennelle — Banquet — Hommages au jubilaire — Remerciements aux anciens — Représentation du "Comédien et la grâce", d'Henri Ghéon

Le Séminaire de Ste-Thérèse a fêté les noces d'argent sacerdotales de son supérieur, M. l'abbé Henri Lecompte, en même temps que la fête patronale de l'institution, la Saint-Charles-Borromée. A neuf heures trente du matin, le jubilaire, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés Emile Trudeau et Léopold Bazinet, professeurs au séminaire, a chanté une grand-messe solennelle. S. E. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, assistait au trône. On remarquait dans le chœur, MM. les chanoines Neveu, curé de Notre-Dame de Valleyfield; O. Lalonde, curé de la Cathédrale d'Ottawa; J. Bourget, curé de St-Régis, et tous les représentants des autres collèges et communautés religieuses de Montréal et des environs.

La Schola Cantorum du séminaire a chanté une messe, partie grégorienne, partie harmonisée.

Le banquet du midi a réuni 265 convives dans le grand réfectoire du séminaire. Aient pris place à la table d'honneur, autour de M. l'abbé Lecompte, le jubilaire: Mgr Alfred Langlois, le chanoine A. Valois, représentant l'archevêché de Montréal; les chanoines Neveu, Lalonde et Bourget, l'avocat A. Pilon, président de l'Association des anciens du séminaire de Ste-Thérèse; M. E. Parent, député du comté de Terrebonne au fédéral; M. Georges Lecompte, père du supérieur; M. Armand Lecompte, son frère; MM. E. Duquette et S. Matte, ses beaux-frères; Noël Charbonneau, M. l'abbé Lionel Groulx, représentant l'Université de Montréal; le Dr H. Deschambault, de Ste-Thérèse; M. l'abbé C. Chaumont, curé, et nombre d'autres. Autour des tables avaient pris place des anciens élèves et des invités des autres collèges.

Ceux qui ont assisté au banquet ont pu se rendre compte que le séminaire de Ste-Thérèse sait bien faire les choses lorsqu'il s'agit de recevoir ses anciens élèves. Le menu était bien choisi et succulent. L'économie du séminaire n'a pas, en cette circonstance, péché par économie.

M. l'avocat Pilon, président de l'Association des anciens, a lu une adresse au jubilaire. Il a tracé un résumé de sa carrière si bien remplie et il lui a souhaité de rester pendant de nombreuses années encore à la tête du séminaire qui ne pourrait souhaiter un dévouement plus éclairé servi par un esprit plus averti.

M. le supérieur a fait l'éloge des anciens. Il a rappelé que si le séminaire de Ste-Thérèse est ce qu'il est aujourd'hui, c'est grâce à eux. Au cours des nombreux malheurs qu'il a essuyés, le séminaire a toujours reçu l'appui des anciens. Visité deux fois par l'incendie, le séminaire s'est relevé chaque fois plus beau grâce à la coopération de ses dévoués anciens. Aussi, a-t-il fait remarquer M. le supérieur, il ne faut pas s'étonner si les autorités de la maison les reçoivent si bien.

Après le banquet, les anciens sont allés visiter les salles et les classes où il n'y a pas si longtemps encore ils poursuivaient leurs études.

A deux heures trente, ils se sont réunis dans la superbe salle académique pour assister au drame en trois actes d'Henri Ghéon: "Le comédien et la grâce".

Le drame se résume ainsi: Drame professionnel: le comédien Genès haïssait les chrétiens. Mais le caprice de l'empereur commande et Genès, qui est un grand acteur, et, à ce titre, aime son art, devra s'ingénier à vaincre son dégoût, à représenter au mieux un personnage qu'il exécute.

Drame personnel: pour la première fois, peut-être, notre comédien entre dans son rôle qui remue en lui des pensées vitales: être chrétien ou ne pas l'être... Quelle est la vérité chrétienne? son seul devoir d'État le contraint à le rechercher.

Drame surnaturel: à ce point la grâce intervient, se sert des raisons de l'acteur, des passions et des raisons de l'homme; l'acteur cède, elle aide son art; l'homme se débat, elle l'engage trop. Une touche et l'homme se rend, l'acteur a déposé le masque.

Le rôle de Genès était tenu par M. Paul Leduc. C'est, à l'heure actuelle le plus sympathique acteur amateur que nous connaissions. Doué d'une voix d'une richesse incomparable et maître d'une diction remarquable, M. Leduc a évolué en scène avec toute l'aisance qui caractérise les acteurs professionnels. Encore la plupart de ceux-là lui auraient-ils envié plus d'un de ses talents. Le rôle difficile de Genès ne pouvait avoir meilleur interprète.

MM. Roland Cloutier, Alexandre Gauthier, Armand Bélair, J. J. Corbeil, Paul Pépin, J. Paul Latour, Gérard St-Denis, Roland Gadois et Maurice Théoret ont rempli leurs rôles de façon très satisfaisante. Moins bien doués que leur confrère Leduc, ils ont quand même prouvé qu'ils étaient capables de bien figurer à ses côtés. La fanfare du séminaire a joué avec succès plusieurs morceaux choisis avec goût.

Les autorités du séminaire méritent certes des félicitations pour l'heureux choix de la pièce en même temps que pour la manière dont ils ont réussi à faire représenter si l'on considère qu'ils n'ont eu, en somme, que trois semaines de préparation.

Les anciens et les invités sont retournés après la séance de l'après-midi fort satisfaits de la réception que les autorités du séminaire leur avaient ménagée. C'est

La tempête de mercredi à Cuba

Pas moins d'un millier de victimes — Toute une province dévastée — Petite ville entièrement détruite — La tempête se dirige vers le nord

Camaguey, Cuba, 11. (S. P. A.) — La police a déclaré hier soir, que la tempête de mercredi a fait au moins un millier de victimes dans le sud de Cuba. Toute la province de Camaguey a été dévastée et la petite ville de Santa-Cruz del Sur, sur la côte sud, a été pratiquement annihilée. La police dit que c'est le plus grand désastre dans l'histoire de Cuba. Les hôpitaux de fortune reçoivent des centaines de blessés et plusieurs convois de blessés, dont trois de la seule ville de Santa-Cruz, sont déjà arrivés des provinces dévastées. On craint que le nombre des morts ne s'élève à 1,800.

Le maire Umberto Rodriguez, de Camaguey, a déclaré au représentant de l'Associated Press que d'après les renseignements qu'il a pu recueillir, la tempête a fait 1,500 victimes à Santa-Cruz et que 300 personnes seulement ont échappé au désastre sans être blessées. Un survivant a déclaré que nombre de personnes ont été emportées par la mer.

Un pilote de la Pan-American Airways, qui a survolé le sud de Cuba après la tempête, a déclaré que la province d'Orient a probablement été aussi éprouvée que celle de Camaguey et qu'elle souffre encore des inondations.

La ville de Camaguey a eu 257 édifices détruits et plus de 1000 personnes ont été blessées. L'hôpital lui-même est endommagé, mais les médecins et les gardes continuent quand même à recevoir les blessés.

La tempête remonte vers le nord

New-York, 11. (S. P. A.) — La tempête qui a semé la ruine et la mort dans le sud de Cuba remonte aujourd'hui vers le nord et se fait sentir sur la côte des Etats-Unis, surtout dans le New-Jersey, le New-York et les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Nombre de chalets ont été détruits ou emportés par la mer le long du détroit de Long Island et plusieurs familles se sont vues soudainement isolées de la terre ferme. Dans plusieurs cas, il a fallu se porter à leur secours en embarcation. La tempête a fait deux victimes à date dans le New-Jersey, un homme du nom de McBride, qui a été écrasé par un autobus parce qu'il était complètement aveuglé par le vent et la pluie, et un petit noir de 5 ans qui a été emporté par la rivière Whippany.

Les écoles ont été fermées pour la journée hier à Boston et le mouvement des navires a été complètement interrompu.

Les tramways arrêtent pendant six minutes

Chaque année, avant et après le Jour de l'Armistice, l'on a injustement prétendu que les tramways avaient continué de circuler durant la période de silence de deux minutes observée en mémoire des soldats disparus; et en réponse aux critiques de cette nature signalées à l'attention des autorités de la Compagnie des tramways de Montréal, hier, celles-ci déclarent que l'énergie électrique est interrompue pendant près de six minutes à ce moment et que, par conséquent, il est impossible aux tramways de circuler. Les instructions à ce sujet sont très précises, dit-on. L'énergie électrique est interrompue deux minutes avant et deux minutes après les "deux minutes de silence" afin de bien s'assurer qu'il n'y aura aucun tramway en circulation pendant les deux minutes mêmes du souvenir.

L'heure exacte sur tout le réseau du Tramway est donnée par l'entremise de la Compagnie de Téléphone Bell par entente avec les autorités militaires.

Enquêtes sur 519 maîtres de poste

Ottawa, 11. (D.N.C.) — En réponse à une interpellation de M. Jean-François Pouliot, député libéral de Temiscouata, le ministre des postes, M. Arthur Sauvé, a annoncé que depuis les élections de 1930, il a institué 519 enquêtes, dont 316 dans la province de Québec, contre des maîtres de poste. Ces enquêtes ont coûté \$35,005. Les enquêtes dans la province de Québec seulement ont coûté \$21,026.

Au Sénat

Ottawa, 11. (D.N.C.) — Au Sénat, hier, les sénateurs Meighen, Dandurand et George P. Graham ont fait l'éloge funèbre du sénateur Hayden, qui vient de mourir.

Deux bills, venus des Communes, l'un qui modifie la loi de l'excise et l'autre qui modifie la loi des céramiques, ont été votés en troisième lecture. Le Sénat s'est ajourné jusqu'à mercredi prochain.

Les libéraux et feu le sénateur Hayden

Ottawa, 11. (D.N.C.) — Au cours d'un bref caucus qu'ils ont tenu, hier matin, les députés libéraux ont adopté une résolution de condoléances à l'adresse de la veuve du sénateur Hayden et de sa famille.

Sympathies des postiers

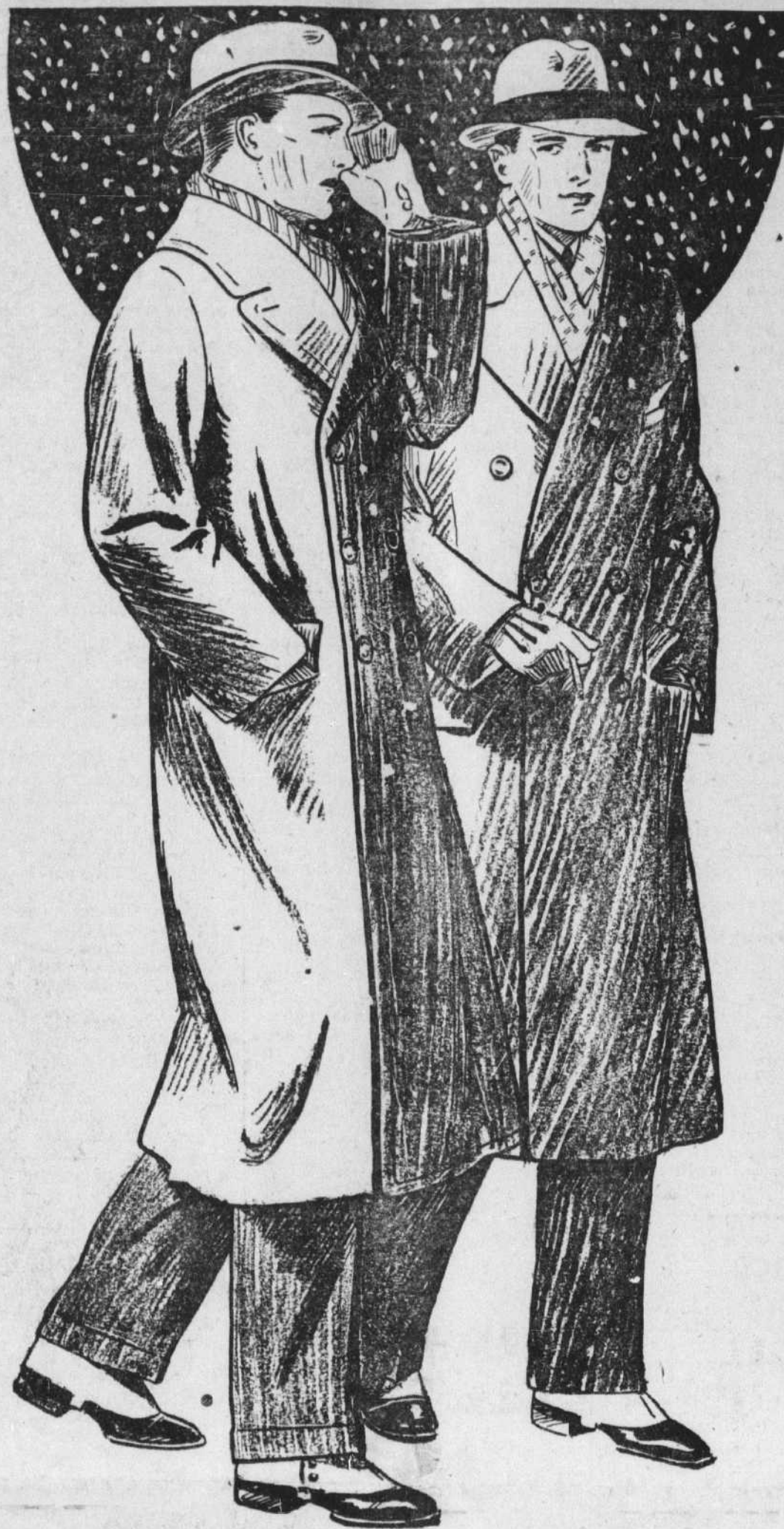
L'Association des Employés des Postes de Montréal Inc., à sa dernière assemblée, a adopté un vote de sympathies à l'adresse de Mme W. Daoust, à l'occasion de la mort de son père, M. Johnny Fournier, de St-Hermas. Ces sympathies vont aussi à Mme J. Gagnon.

par ces réunions intimes que se resserrèrent les liens entre l'Alma Mater et les Anciens.

Ouverts jusqu'à 10 heures samedi soir

Chez DUPUIS samedi

Service des commandes Plateau 5151 Local 202



Venez acheter votre Paletot d'hiver samedi

et au lieu de payer \$25.00, \$30.00 et \$35.00 vous l'obtiendrez pour

\$18

Vous économiserez la différence tout en obtenant la même valeur comme coupe et qualité.

Chauds paletots de TISSUS EPAIS et tout laine tels que tweed, cheviote, chinchilla, whitley, frise dans les NUANCES de gris moyen, gris foncé, gris orford, brun, tan, bleu, bruyère et teintes de fantaisie.

TEXTURES unies herringbone ou à chevrons, effets argentés diagonales et textures de fantaisie. MODELES "Ulster", Raglan, Chesterfield et plusieurs modèles "sport" avec ceinture. Vous trouverez certainement le paletot voulu dans un assortiment aussi varié.

50 PALETOTS en "Furinka" (imitation castor)

offerts aux premiers acheteurs samedi matin, au même bas prix

Tous ceux qui ont vu ces paletots à leur prix régulier voudront certainement profiter d'une telle occasion. Inutile de vous dire qu'il faudra être ici à 9 heures samedi matin.

\$18

Paiements faciles si désiré. Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Emmenez les enfants au royaume des jouets.

LE PERE NOEL arrive samedi chez DUPUIS

Voici la grande nouvelle du jour pour les enfants... grands et petits.

Le bon Père NOEL s'en vient. Il sera ici chez DUPUIS demain matin à 10 heures et demie, à sa maisonnette au sous-sol. Quelle joie!... quelle fête ce sera pour lui de revoir les petits enfants de Montréal. Et il n'est pas seul!... La radieuse FEE DES ETOILES l'accompagne. Elle aussi recevra les petits garçons et les petites filles dans son palais féerique, situé tout près du Père NOEL au sous-sol.

LE PERE NOEL recevra les petits enfants de 10 h. 30 a.m. à midi et de 2 h. à 5 h. p.m. Elle donnera à chacun de ses petits visiteurs une bonbonnière souvenir.

LA FEE DES ETOILES sera à son palais féerique de 10 h. 30 a.m. à midi et de 1 h. 30 à 5 h. p.m. Elle donnera à ses petits visiteurs une belle boîte surprise.

ENTREE: .05 Au sous-sol.

Dupuis Frères Albert Dupuis, président. A. J. Dugal, v.p. et dir. géral. Armand Dupuis, sec.-trés.

ENTREE: .25 Au sous-sol.

Pour le premier ministre

Le Cercle d'Etudes sociales Le Caron a adressé au premier ministre, à Québec, la lettre suivante, le 9 novembre courant: Honorable monsieur,

A la dernière assemblée du Cercle d'Etudes sociales Le Caron, il a été décidé de porter à votre connaissance la résolution suivante et que copie soit envoyée aux journaux:

Attendu qu'une loi existe empêchant les enfants en-dessous de seize (16) ans d'assister aux cinémas;

Attendu que ladite loi est pour le plus grand bien de notre jeunesse;

Attendu qu'il est question de rappeler ladite loi, les membres du Cercle prient l'honorable premier ministre de bien vouloir maintenir la loi dans toute sa rigueur.

Recevez, cher monsieur, l'assurance des meilleurs sentiments des membres du Cercle d'Etudes sociales Le Caron, par Emilien ST-DENIS, sec.

Les hommes d'affaires de l'Est

L'Association des hommes d'affaires de l'Est donnera demain soir une fête aux huites à la salle des Chevaliers de Colomb, conseil Maisonneuve, 1870, blvd Pie IX.

M. Georges Bouchard au "Canadian Club"

M. Georges Bouchard donnera une causerie au "Canadian Club, lundi à 1 h. Sujet: A road to economic recovery".

Dimanche à St-Hyacinthe

Le premier ralliement politique convoqué par l'Idée conservatrice, sous les auspices de quelques-unes de ses filiales, aura lieu dimanche après-midi, à St-Hyacinthe, au Manège militaire. Il commencera à 2 heures.

M. Victor Sylvestre, président de l'Idée conservatrice de St-Hyacinthe, a informé, ce matin, le secrétaire général que cette assemblée groupera des électeurs, non seulement des diverses paroisses de St-Hyacinthe, mais aussi des comités de Rouville, Bagot, Richelieu, Shefford, Verchères, Drummond, St-Jean et Yamaska.

Des députés fédéraux et provinciaux, dont M. Laurent Barré, député provincial de Rouville, seront présents et y parleront.

M. Tancred Fortin, c.r., sera accompagné de plusieurs présidents de filiales et de directeurs de l'Idée conservatrice.

Chez les banquiers

Toronto 11. (S.P.C.) — M. J. A. McLeod, grand général de la Banque de Nouvelle-Ecosse, a été reçu président de l'Association canadienne des banquiers. Les vice-présidents sont: S. H. Logan, de la Banque canadienne du commerce; M. W. Wilson, de la Banque Royale; H. B. Henwood, de la Banque de Toronto, et Jackson Dods, de la Banque de Montréal.

Présidents honoraires: sir Frederick Williams-Taylor, Montréal; sir John Aird, Toronto, et C. A. Bogert, Toronto.

Le bill des chemins de fer

UNE NOUVELLE REDACTION — PLUSIEURS CLAUSES MAL REDIGÉES

Ottawa, 11. — Au cours de la discussion au comité des chemins de fer du Sénat, M. le sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement à la Chambre Haute, a laissé entendre que l'on retiendra les services d'un avocat pour faire une nouvelle rédaction du bill qui réorganise la direction des Chemins de fer Nationaux et qui oblige les deux réseaux à coopérer. M. Meighen a expliqué que le bill que les sénateurs sont actuellement à étudier ne fait qu'incorporer les recommandations de la commission royale qui a enquêté sur nos chemins de fer. Plusieurs clauses de ce bill ont été critiquées et les membres du comité qui sont avocats ont déclaré qu'elles sont mal rédigées.

Serre-frein tué par un convoi

Un serre-frein du C. N. R., Henri Montpetit, 53 ans, 356, 6ème avenue, Verdun, a été tué par un convoi hier soir vers six heures dans les cours de la gare Bonaventure. Les roues d'un wagon lui ont coupé bras et jambes alors qu'il avait glissé sur les rails en allant pousser un aiguillage. Les médecins de l'hôpital Victoria ont tenté d'arrêter le sang, mais ils n'ont pu réussir et la victime a expiré quelques minutes après l'accident.

Si vous voyagez, adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241.

Les accords d'Ottawa

La Chambre des Lords adopte en deuxième lecture le bill de ratification par une majorité de 105 voix — Bulles de savon — "Dupes des Canadiens" ou "malhonnêtes"

Londres, 11. (S.P.C.) — La Chambre des Lords a adopté hier soir en deuxième lecture le bill du gouvernement qui met en vigueur les ententes conclues à la conférence impériale d'Ottawa. Le vote, qui a été de 139 à 34, a donné une majorité de 105 au gouvernement.

Les membres de l'opposition ne se sont pas gênés pendant le débat qui a précédé le vote pour critiquer les ententes d'Ottawa. Lord Stanley of Alflerley a déclaré que les concessions faites par les Dominions au Royaume-Uni, ne sont que des bulles de savon. Les ministres de la Grande-Bretagne qui sont allés à Ottawa, dit-il, ont été les dupes des Canadiens, ou bien ils se sont conduits avec une "malhonnêteté impudente."

Le marquis de Crewe a annoncé qu'il voterait contre le bill. Il ne croit pas, dit-il, que les représentants de la Grande-Bretagne à la prochaine conférence économique mondiale à Londres puissent convaincre les autres puissances que les accords d'Ottawa constituent l'ombre d'un argument en faveur d'une réduction générale des tarifs douaniers. Le vicomte Grey de Falloppe a déclaré qu'il partageait la manière de voir du marquis de Crewe.

Un jury du coroner a tenu Loui Belchamber, gardien du bain public de l'Hotel-Edmore ou Walter Picard, 12 ans, 6437, rue Laurendeau, s'est noyé, avant-hier, responsable de négligence criminelle. Le coroner a expliqué que le gardien n'avait pas rempli son devoir en ne surveillant pas le bain comme il le devait.

Belchamber a été traduit hier après-midi devant le juge Maurice Tétrault, qui a fixé une cautionnement de \$950 pour sa liberté provisoire en attendant son enquête préliminaire qui aura lieu le 18.

Mouvement des paquebots

Athenia, ligne Cunard, de Glasgow, à Montréal dimanche. Aurania, ligne Cunard, de Southampton, à Montréal lundi.

Duchess of Atholl, ligne P. C., de Liverpool, à Montréal demain. Empress of Canada, ligne P. C., de Vancouver, à Hong-Kong au jourd'hui.

Ascania, ligne Cunard, de Montréal, à Plymouth demain. Duchess of York, ligne P. C., de Montréal, à Glasgow dimanche.

Lady Rodney, ligne C. N., de Montréal, à la Jamaïque le 14. Lady Somers, ligne C. N., de la Jamaïque, à Montréal le 14.

Lady Nelson, ligne C. N., de Demerara, à St-Jean, le 18. Lady Hawkins, ligne C. N., de Halifax, à Demerara le 16.

Empress of Asia, ligne P. C., de Hong-Kong, à Vancouver le 3 de cembre.

Gardien de bain tenu responsable

Un jury du coroner a tenu Loui Belchamber, gardien du bain public de l'Hotel-Edmore ou Walter Picard, 12 ans, 6437, rue Laurendeau, s'est noyé, avant-hier, responsable de négligence criminelle. Le coroner a expliqué que le gardien n'avait pas rempli son devoir en ne surveillant pas le bain comme il le devait.

Belchamber a été traduit hier après-midi devant le juge Maurice Tétrault, qui a fixé une cautionnement de \$950 pour sa liberté provisoire en attendant son enquête préliminaire qui aura lieu le 18.